

اوطو هول Auto Hall

NOTICE D'INFORMATION

relative au programme de rachat d'actions en vue de régulariser le marché

PROPOSE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE PREVUE LE
28 JUIN 2010

Conseiller



M.S.IN
SOCIÉTÉ DE BOURSE

Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM n° 02/03 du 23 mai 2003, prise en application du décret n°2.02.556 du 22 hija 1423 (24 février 2003), l'original de la présente notice d'information a été visé par le CDVM le **9 juin 2010** sous la référence **VI/EM/016/2010**

Ce document a été établi par Auto Hall et engage la responsabilité de ses signataires.

Le visa n'implique ni approbation du programme de rachat d'actions ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective du programme de rachat envisagé.

Sommaire

PREMIÈRE PARTIE : ATTESTATIONS.....	3
1.1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
1.2 LES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	4
1.3 LE CONSEILLER FINANCIER	9
1.4 LE RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION FINANCIÈRE	10
DEUXIÈME PARTIE : PROGRAMME DE RACHAT	11
2.1 CADRE JURIDIQUE	12
2.2 OBJECTIFS DU PROGRAMME	13
2.3 CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME	13
2.4 FINANCEMENT DU PROGRAMME	14
2.5 MODALITÉS DE RÉALISATION DU PROGRAMME.....	14
2.6 ANALYSE DES DONNÉES DU TITRE AUTO HALL DU 1 ^{ER} JANVIER 2009 AU 30 AVRIL 2010	15
2.6.1 ÉVOLUTION DE LA LIQUIDITÉ DU TITRE AUTO HALL	15
2.6.2 ÉVOLUTION DU COURS DU TITRE AUTO HALL	17
2.6.3. VOLATILITÉ DU TITRE AUTO HALL COMPARATIVEMENT AU MASI.....	18
2.6.4 ÉVOLUTION DES TITRES DES SOCIÉTÉS DE DISTRIBUTION COTÉES	19
2.7 INCIDENCE DU PROGRAMME SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ.....	20
2.8 PROGRAMMES DE RACHAT PRÉCÉDENTS	20
2.9 TRAITEMENTS COMPTABLE ET FISCAL DES RACHATS	23
2.9.1- TRAITEMENT COMPTABLE	23
2.9.2- TRAITEMENT FISCAL	23
TROISIÈME PARTIE : PRÉSENTATION D'AUTO HALL.....	25
3.1 RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL	26
3.2 ACTIVITÉ ET ORGANISATION DE AUTO HALL	27
3.2.1 PRÉSENTATION ET ORGANISATION DU GROUPE AUTO HALL	27
3.2.2 ACTIVITÉ ET RÉALISATIONS DE AUTO HALL ET SES FILIALES.....	32
3.4 ÉVÉNEMENTS RÉCENTS ET PERSPECTIVES	35
3.4.1 ÉVÉNEMENTS RÉCENTS.....	35
3.4.2 PERSPECTIVES	36
QUATRIÈME PARTIE : DONNÉES COMPTABLES.....	37
4.1 PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES UTILISÉS PAR AUTO HALL.....	38
4.1.1 PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES UTILISÉS PAR AUTO HALL	38
4.1.2. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION	38
4.2 ETATS DE SYNTHÈSE	40
A- ETATS DE SYNTHÈSE DE AUTO HALL SA RELATIFS AUX EXERCICES 2008 ET 2009	40
B- ETATS DE SYNTHÈSE CONSOLIDÉS DU GROUPE AUTO HALL RELATIFS AUX EXERCICES 2008 ET 2009	75

Première partie : Attestations

1.1 Le conseil d'administration

Le Conseil d'Administration représenté par Monsieur Abdellatif GUERRAOUI, Président Directeur Général d'Auto Hall atteste que, à sa connaissance, les données de la présente notice d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le programme de rachat d'actions de la société en vue de régulariser le marché. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Pour le Conseil d'Administration

Président Directeur Général : Monsieur Abdellatif GUERRAOUI
Adresse professionnelle : 64, avenue Lalla Yacout.
Casablanca
Téléphone : (212) 5 22 . 46 . 03.09/10
Télécopie : (212) 5 22 . 31 .56 .33
E_mail : pdg@autohall.ma

1.2 Les commissaires aux comptes

Identité des commissaires aux comptes

Raison sociale	: Fidaroc Grant Thornton
Adresse	: 71, rue Allal Benabdellah, Casablanca
Représentant légal	: M.Faiçal MEKOUAR
Fonction	: Associé gérant
Téléphone	: 05 22-31-46-18
Télécopie	: 05 22-31-76-88
E-mail	: f.mekouar@fidarocgt.ma
Date du premier exercice soumis au contrôle	: 2002
Date d'expiration du mandat actuel	: AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2010

Raison sociale	: Fiduciaire des Sociétés Marocaines
Adresse	: 7, rue Benbahan, 3 ^{ème} étage, Casablanca
Représentant légal	: M. Albert BENOUDIZ
Fonction	: Expert comptable
Téléphone	: 05 22-27-80-51
Télécopie	: 05 22-29-87-80
Date du premier exercice soumis au contrôle	: 2002
Date d'expiration du mandat actuel :	: AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2010

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières contenues dans la notice d'information relative au programme de rachat d'AUTO HALL : comptes sociaux au 31/12/2008 et au 31/12/2009 :

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente notice d'information en effectuant les diligences de la profession et compte

tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse sociaux audités.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières données dans la présente notice d'information avec les états de synthèse sociaux d'AUTO HALL tels qu'audités par nos soins au titre des exercices 2008 et 2009.

Casablanca, le 11 mai 2010

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal MEKOUAR

Fiduciaire des Sociétés Marocaines
Albert BENOUDIZ

Rapport général des commissaires aux comptes relatif aux comptes sociaux clos le 31/12/2009

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 24 avril 2008, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société AUTO HALL comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1.398.935.372,14 dont un bénéfice net de MAD 216.502.639,87.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société AUTO HALL au 31 décembre 2009, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, nous portons à votre connaissance que la société AUTO HALL a créé la filiale AUTO HALL.COM pour un capital de KMAD 500, soit une participation de 99,99% au 31 décembre 2009.

Casablanca, le 29 mars 2010

Fidaroc Grant Thornton
Faiçal MEKOUAR

Fiduciaire des Sociétés Marocaines
Albert BENOUDIZ

Rapport général des commissaires aux comptes relatif aux comptes sociaux clos le 31/12/2008

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2008, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société AUTO HALL au 31 décembre 2008, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1.353.632.732,27 dont un bénéfice net de MAD 388.918.809,87

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société AUTO HALL au 31 décembre 2008 ainsi que l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Vérifications et information spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Gérant destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 12 mars 2009

Fidaroc Grant Thornton
Faiçal MEKOUAR

Fiduciaire des Sociétés Marocaines
Albert BENOUDIZ

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières contenues dans la notice d'information relative au programme de rachat d'AUTO HALL : comptes consolidés au 31/12/2008 et au 31/12/2009 :

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées en normes IFRS contenues dans la présente notice d'information en effectuant les diligences de la profession et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidées en normes IFRS audités.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières consolidées données dans la présente notice d'information avec les états de synthèse consolidées, en normes IFRS, du groupe AUTO HALL tels qu'audités par nos soins au titre des exercices 2008 et 2009.

Casablanca, le 11 mai 2010

Fidaroc Grant Thornton
Faiçal MEKOUAR

Fiduciaire des Sociétés Marocaines
Albert BENOUDIZ

Rapport général des commissaires aux comptes relatif aux comptes consolidés clos le 31/12/2009

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du groupe AUTO HALL, comprenant le bilan au 31 décembre 2009, ainsi que le compte de résultats, l'état des variations des capitaux propres et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément aux normes internationales d'information financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe AUTO HALL au 31 décembre 2009, ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS).

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal Mekouar

Fiduciaire des Sociétés Marocaines
Albert BENOUDIZ

Rapport général des commissaires aux comptes relatif aux comptes consolidés clos le 31/12/2008

Nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la société AUTO HALL arrêté au 31 décembre 2008, lesquels comprennent le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, le tableau de flux de trésorerie consolidé, le tableau de variation des capitaux propres ainsi que l'annexe relatifs à l'exercice clos à la même date.

Ces états de synthèse ont été préparés suivant le référentiel comptable IFRS, tel que adopté au sein de l'union européenne au 31 décembre 2008. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice 2007 retraitées suivant les mêmes règles.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés ne comportent pas d'anomalie significative. un audit comprend l'examen sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse consolidés. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la direction générale des comptes consolidés. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

nous certifions que les états de synthèse consolidés de la société AUTO HALL arrêtés au 31 décembre 2008 sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière consolidée de la société AUTO HALL ainsi que des résultats consolidés de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal Mekouar

Fiduciaire des Sociétés Marocaines
Albert BENOUDIZ

1.3 Le conseiller financier

La présente notice d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

M.S.IN, Société de Bourse

Mohamed BENABDERRAZIK
Président du Directoire

IMMEUBLE Zénith, résidence Tawfiq, Sidi Maârouf, Casablanca
Tél. : 05 22 97 49 61(à 65)
Fax : 05 22 97 49 73
E-Mail : m.benabderrazik@msin.ma

1.4 Le responsable de la communication financière

Monsieur El Maâti DARRADI
Directeur Général Adjoint
Auto Hall

64, Avenue Lalla Yacout - Casablanca
Téléphone : (212)5 22 46 03 09 / 10
Fax : 05 22 31 56 33
E-Mail : e.darradi@autohall.ma

Deuxième partie : Programme de Rachat

2.1 Cadre juridique

Le programme de rachat par la société AUTO HALL de ses propres actions en vue de régulariser le marché est une opération régie, notamment, par les dispositions (i) des articles 279 et 281 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par la loi n°20-05, (ii) du décret n° 2-02-556 du 24 février 2003 fixant les formes et conditions dans lesquelles peuvent s'effectuer les rachats en bourse par les sociétés anonymes de leurs propres actions en vue de régulariser le marché, et (iii) de la circulaire du CDVM n°02/03 relative à l'information exigée des sociétés cotées à l'occasion du rachat en bourse de leurs propres actions en vue de régulariser le marché.

L'article 279 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n°20-05 stipule que « La société ne peut posséder, directement ou par l'intermédiaire d'une personne agissant en son propre nom, mais pour le compte de la société, plus de 10 % du total de ses propres actions, ni plus de 10 % d'une catégorie déterminée. Ces actions doivent être mises sous la forme nominative et entièrement libérées lors de l'acquisition, à défaut, les membres du conseil d'administration ou du directoire sont tenus, dans les conditions prévues à l'article 352, de libérer les actions. L'acquisition d'actions de la société ne peut avoir pour effet d'abaisser la situation nette à un montant inférieur à celui du capital augmenté des réserves non distribuables. La société doit disposer de réserves, autres que la réserve légale, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions qu'elle possède. Les actions possédées par la société ne donnent pas droit aux dividendes.

En cas d'augmentation de capital par souscription d'actions en numéraire, la société ne peut exercer par elle-même le droit préférentiel de souscription. L'assemblée générale peut décider de ne pas tenir compte de ces actions pour la détermination des droits préférentiels de souscription attachés aux autres actions ; à défaut, les droits attachés aux actions possédées par la société doivent être, avant la clôture du délai de souscription, soit vendus en bourse, soit répartis entre les actionnaires au prorata des droits de chacun. » L'article 281 de la loi n°17-95 telle que modifiée et complétée par la loi n°20-05 stipule que «Par dérogation aux dispositions du paragraphe 1) de l'article 280, les sociétés dont les titres sont inscrits à la cote de la bourse des valeurs peuvent acheter en bourse leurs propres actions, en vue de régulariser le marché.

A cette fin, l'assemblée générale ordinaire doit avoir expressément autorisé la société à opérer en bourse sur ses propres actions. Elle fixe les modalités de l'opération et notamment les prix maximum d'achat et minimum de vente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée. Cette autorisation ne peut être donnée pour une durée supérieure à dix-huit mois. Les formes et conditions dans lesquelles peuvent s'effectuer ces rachats sont fixées par l'administration après avis du conseil déontologique des valeurs mobilières. »

En application des dispositions précitées, le conseil d'administration d'Auto Hall réuni le 26 mai 2010 a décidé de proposer un programme de rachat à l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue le 28 juin 2010 statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires. Il fera notamment l'objet des résolutions suivantes :

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avis du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières, faisant usage de la faculté prévue par l'article 281 de la loi n°17/95 relative aux sociétés anonymes

modifiée et complétée par la loi n° 20/05, autorise la société pour une période de 18 mois, à racheter ses propres actions, en vue de régulariser le cours

- Le prix maximum d'achat 130 Dhs/action
- Le prix minimum de vente 80 Dhs/action
- Nombre maximum d'actions à détenir..... 944 000 actions soit 2% du capital
- Somme maximale à engager..... 122 720 000 Dhs
- La durée du programme 18 mois, du 6 juillet 2010 au 5 janvier 2012
- Mode de financement du programme..... par la trésorerie disponible

L'assemblée générale décide que la présente autorisation annule et remplace à compter du 6 juillet 2010 celle donnée au conseil d'administration par l'assemblée générale ordinaire du 10 février 2009 (2^{ème} résolution) pour la période restant à courir.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale confère au Conseil d'administration tous les pouvoirs nécessaires pour l'application de la présente autorisation.

Au 31 décembre 2009, Auto Hall dispose de réserves, autres que la réserve légale d'un montant de 633 232 732,27 dhs.

En vertu des dispositions de l'article 8.7 de la circulaire du CDVM n° 02/03 relative à l'information exigée des sociétés cotées à l'occasion du rachat en bourse de leurs propres actions en vue de régulariser le marché, il sera prévu, dans le rapport soumis à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels de Auto Hall, un paragraphe consacré à son programme de rachat d'actions décrivant notamment le nombre d'actions achetées et des actions éventuellement cédées ainsi que le cours moyen pondéré d'acquisition ou de cession. Cette information sera également incluse dans le rapport annuel de la société.

2.2 Objectifs du programme

Le Conseil d'administration souhaite mettre en œuvre un nouveau programme de rachat par Auto Hall de ses propres actions, afin de régulariser le cours de l'action par des interventions en contre tendance des variations excessives du cours du marché à la hausse ou à la baisse.

Toutefois, cet objectif sera réalisé sans pour autant fausser le bon fonctionnement du marché boursier.

2.3 Caractéristiques du programme

Part maximale du capital à détenir :

Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Ordinaire de la 9^{ème} résolution précitée, la société pourrait acquérir un maximum de 944 000 actions, soit 2% de son capital.

Fourchette de prix d'intervention

Prix maximum d'achat: 130 Dhs

Prix minimum de vente : 80 Dhs

Montant maximal à engager par la société

Le montant maximal à engager par la société serait de 122 720 000 Dhs.

Durée et calendrier du programme

Conformément à la neuvième résolution de l'Assemblée Générale ordinaire réunie le 28 juin 2010, ce programme s'étalera sur une période maximale de dix huit mois, du 6 juillet 2010 au 5 janvier 2012.

Caractéristiques du programme	
Prix maximum d'achat	130 Dhs / action
Prix minimum de vente	80 Dhs / action
Nombre maximum d'actions à détenir	944 000 actions, soit 2% du capital
Somme maximale à engager	122 720 000 Dhs
Durée du programme	18 mois
Calendrier du rachat	<u>Du 6 juillet 2010 au 5 janvier 2012</u>

2.4 Financement du programme

Le financement du programme de rachat sera opéré uniquement par l'utilisation des facilités de caisse pour un maximum de 122 720 000 Dhs.

La trésorerie disponible¹ d'Auto Hall au 31 décembre 2009 est d'un montant de 89 674 207,35 dhs

2.5 Modalités de réalisation du programme

Les achats et cessions des actions Auto Hall visées par le programme seront effectués à tout moment sur le marché central de la bourse de Casablanca à des prix d'achat et de vente fixés sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société. Ces ajustements seront approuvés dans le cadre des autorisations par les organes sociaux de la société.

Les opérations d'achat et de vente se feront en fonction des situations du marché par l'intermédiaire de M.S.IN, selon le mandat de gestion confié par Auto Hall, pour une durée de 18 mois. M.S.IN agit en toute indépendance quant à l'opportunité d'intervention sur les titres d'Auto Hall.

De plus, Auto Hall s'engage à ne pas initier d'ordres de bourse en application du programme de rachat ni de donner d'instructions de nature à orienter les interventions de M.S.IN.

Dans le cadre du programme de rachat, M.S.IN est libre de prendre l'initiative de réaliser des transactions à l'achat et à la vente des actions Auto hall sous réserve du respect :

- des fourchettes légales et réglementaires ;
- des conditions fixées par l'Assemblée Générale Ordinaire et ;
- de l'article 279 de la loi 17-95 du 31 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, promulguée par le dahir n°1-08-18 du 23 mai 2008.

¹ La trésorerie disponible est calculée en déduisant de la trésorerie actif d'Auto Hall SA, la trésorerie passif.

Toutefois, Auto hall peut limiter l'étendue des pouvoirs délégués à M.S.IN, sans qu'il soit besoin d'une acceptation de ce dernier, à charge pour Auto Hall de l'informer un jour ouvré franc avant la date de prise d'effet de la limitation.

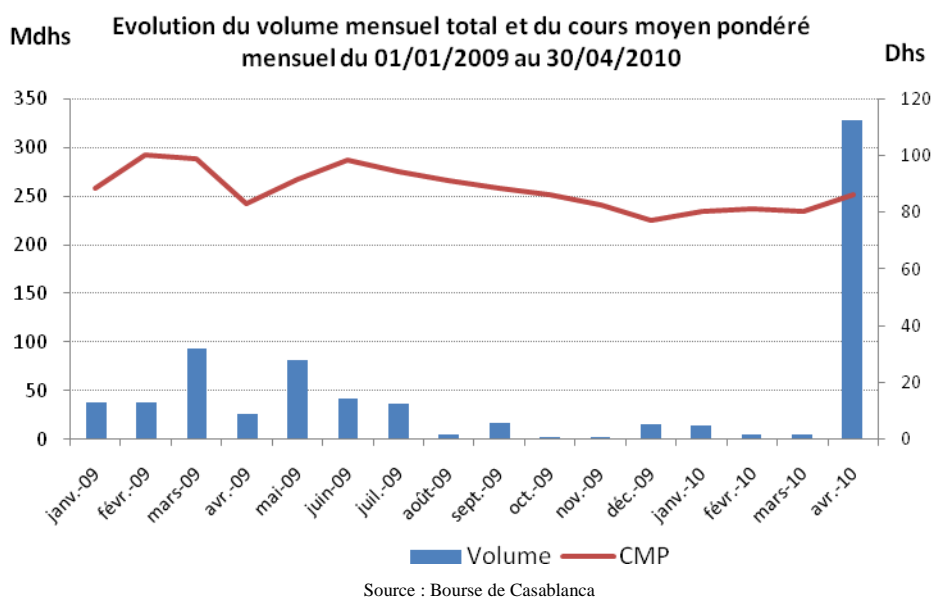
M.S.IN est tenue :

- d'établir et de transmettre à Auto hall un état quotidien des transactions réalisées dans le cadre du programme de rachat.
- Et d'établir et de transmettre à Auto hall, à chaque fin de mois, une analyse du marché des actions Auto Hall de manière à permettre à Auto Hall d'apprécier la régularisation du marché.

En outre, M.S.IN transmettra un avis d'opérer à Auto Hall. Cet avis reprendra toutes les caractéristiques de la transaction : date de l'opération, date de règlement, lieu d'exécution (marché central), sens de l'opération (achat/vente), cours d'exécution, montant brut, Commissions Société de Bourse, Commissions Bourse de Casablanca, Montant de la TVA et le Montant Net.

2.6 Analyse des données du titre Auto Hall du 1^{er} janvier 2009 au 30 avril 2010

2.6.1 Evolution de la liquidité du titre AUTO HALL



Sur l'année 2009

Auto Hall a fait l'objet de l'échange total de 2 151 602 titres équivalent à un volume global de 400 057 563 dhs au cours moyen pondéré de 92,96 dhs. Le volume moyen quotidien de transactions s'établit à 1 618 140,79 dhs.

Le taux de cotation ressort pendant cette période à 99%. Sur 250 séances boursières, le titre a coté 248 jours. Le coefficient de liquidité² est de 4,56%.

² Coefficient de liquidité : Nombre de titres échangés durant la période d'analyse rapporté au nombre de titres composant le capital.

Sur l'année 2010

Depuis le début de l'année à fin avril 2010, le nombre de titres d'Auto Hall échangés sur le marché boursier a totalisé 2 061 417 actions pour un volume total de 352 840 127 dhs. Le cours moyen pondéré depuis le début de l'année est de 85,58 dhs. Le volume moyen quotidien depuis début 2010 s'établit à 4 200 477 dhs.

Le taux de cotation a été de 96,4% accompagné d'un coefficient de liquidité de 4,37%.

Évolution de la liquidité du titre Auto Hall par période

On détecte à travers le graphique ci-dessus, quatre phases d'évolution des volumes de la société :

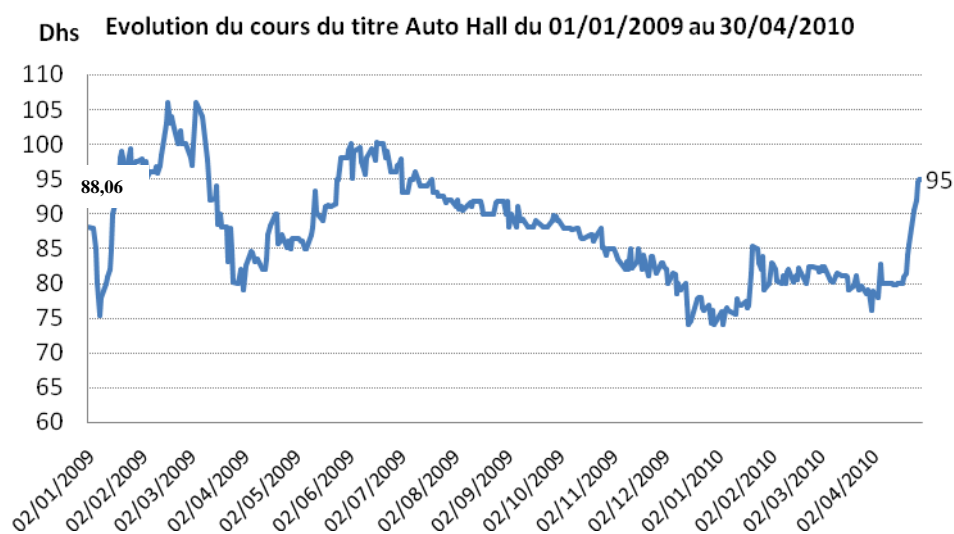
- La 1^{ère} phase qui dure du 1^{er} janvier au 31 mars 2009 s'est caractérisée par une hausse continue des volumes mensuels traités. Ainsi, à fin mars, le cumul des volumes a totalisé 169 912 212 dhs avec une moyenne quotidienne de 2 785 446,38 dhs. Le mois de mars a enregistré un volume de 93 770 594 dhs en progression de 143% par rapport au mois de février. Le CMP au cours de cette période a été de 96,5 dhs.

- La 2^{ème} période couvrant du 1^{er} avril à fin juillet 2009 est marquée par une baisse des volumes échangés. L'activité au mois d'avril a baissé de 72% à 26 513 442 dhs en comparaison avec le mois de mars. Le mois de mai s'est caractérisé par une reprise de l'activité boursière. Le volume a atteint une progression de 209% à 81 892 503,32 dhs. L'activité s'est inscrite sur un trend baissier les mois de juin et juillet où les volumes ont atteint respectivement 41 682 737 dhs et 36 693 652 dhs. Le volume quotidien moyen sur cette période a été de 2 171 887 dhs en baisse de 22% par rapport à la 1^{ère} phase. Le CMP s'est établi à 92,2 dhs.

- La 3^{ème} phase d'analyse s'étend du 1^{er} août 2009 au 31 mars 2010: elle démontre un tassement de l'activité boursière de la société. Le volume quotidien moyen enregistré durant cette période s'est situé à 424 258 dhs, en diminution de 80% comparaison faite avec la phase précédente. Le CMP enregistré est de 82,4 dhs.

- La dernière phase de la période englobe seulement le mois d'avril où une forte reprise a été constatée au niveau de l'activité entraînant une ascension fulgurante des volumes de 373% à 327 049 016 dhs par rapport au volume global de la phase précédente. Le flux transactionnel a transité sur le marché avec un cours moyen pondéré de 86,06 dhs.

2.6.2 Evolution du cours du titre AUTO HALL³



Source : Bourse de Casablanca

L'analyse de l'évolution du cours d'Auto Hall fait ressortir 5 phases :

- La 1^{ère} phase s'étend du 1^{er} janvier 2009 au 9 mars 2009 : elle se caractérise par une évolution ascendante des cours boursiers où la performance annuelle à cette date avait atteint 18%. La fourchette d'évolution du cours a été comprise entre 75,34 dhs enregistré le 8 janvier 2009 comme un plus bas de la période et un plus haut de 106 dhs réalisé le 17 février et 5 mars 2009.
- Du 12 mars 2009 au 2 avril 2009, Auto Hall a connu un renversement de tendance où les cours ont noté une baisse avec un plus bas de 79,1 dhs atteint le 02/04/2009 et un plus haut de 97,76 dhs enregistré le 12/03/2009. L'évolution sur cette période s'est établie à -24%.
- Une évolution légèrement positive a marqué la 3^{ème} phase d'analyse qui a duré du 03/04/2009 au 02/07/2009. Les cours ont évolué dans un intervalle de 82 dhs et 100,2 dhs. Le plus bas a été atteint le 13 avril 2009 et le plus haut réalisé le 18 juin 2009. La performance du titre pendant cette période s'est hissée à cette date à 23,7%.
- A partir du 3 juillet 2009 au 5 janvier 2010, le titre s'est inscrit dans une phase descendante où la performance de la valeur s'est rétractée de 24% à la fin de cette phase. Les cours ont atteint un plus bas de 74 dhs le 05/01/2010 et un plus haut de 96 dhs le 10/07/2009.
- La dernière période caractérisant l'évolution du cours de la valeur Auto Hall s'est inscrite dans une reprise durant la période allant du 06/01/2010 au 30/04/2010. Les cours ont progressé dans un intervalle compris entre 75,5 dhs et 95 dhs. La performance à la fin de cette phase s'est stabilisée à 28,3%.

Sur la période d'étude, les indicateurs boursiers de la société sont les suivants :

³ Les moyennes calculées prennent en considération les jours de cotation du titre seulement et non les jours de bourse.

Cours le plus haut	106 Dhs
Cours le plus bas	74 Dhs
Cours moyen pondéré ⁴	89,35 Dhs
Coefficient de liquidité ⁵	8,93%
Taux de cotation ⁶	90%
Volatilité de long terme ⁷	<u>34,2%</u>
Volatilité de court terme ⁸	<u>10,53%</u>

Source : M.S.IN sur la base des données recueillies du site de la Bourse de Casablanca

Le tableau ci-dessous présente l'évolution mensuelle de certaines caractéristiques du titre, et ce du 1^{er} janvier 2009 au 30 avril 2010 :

	Cours moyen pondéré	cours extrêmes (en dhs)		moyenne du nombre de titres échangés sur le MC* par séance
		plus haut	plus bas	
JANVIER 2009	88,2	99,3	75,34	10 129
FEVRIER 2009	100,2	106	95,22	9 629
MARS 2009	98,7	106	80	23 734
AVRIL 2009	82,9	89,94	79,1	7 263
MAI 2009	91,7	98	85	22 316
JUIN 2009	98,5	100,2	95,1	9 612
JUILLET 2009	94,1	97,84	91,5	8 862
AOÛT 2009	90,9	92	90	1 492
SEPTEMBRE 2009	88,4	91,7	88	4 937
OCTOBRE 2009	86,2	88,94	84	694
NOVEMBRE 2009	82,3	85	81	838
DECEMBRE 2009	76,9	82,88	74,1	4 649
JANVIER 2010	80,2	85,3	74	4 702
FEVRIER 2010	81	82,9	80	1 777
MARS 2010	80	82,4	78,5	1 545
AVRIL 2010	86	95	76	86 409

(*) : Marché Central

Source : M.S.IN sur la base des données recueillies du site de la Bourse de Casablanca

2.6.3. Volatilité du titre Auto Hall comparativement au MASI

Le tableau ci-dessous retrace la volatilité du titre Auto Hall comparativement à l'indice général MASI.

⁴ Cours moyen pondéré : Volume total échangé durant la période d'analyse divisé par le nombre total de titres échangés durant la même période.

⁵ Coefficient de liquidité : Nombre de titres échangés durant la période d'analyse rapporté au nombre de titres composant le capital.

⁶ Taux de cotation : Nombre de jours de cotation de l'action Auto Hall durant la période d'analyse divisé par le nombre de séances boursières durant la même période.

⁷ Volatilité long terme : Ecart type des variations quotidiennes des cours de l'action Auto Hall multiplié par la racine carrée du nombre de jours de bourse durant l'année, soit 250 jours

⁸ Volatilité court terme : Ecart type des variations quotidiennes des cours de l'action Auto Hall multiplié par la racine carrée du nombre de jours de bourse durant le mois, soit 20 jours.

Volatilité⁹	Auto Hall	MASI	Volatilité relative¹⁰
1 mois	37,2%	11,7%	<u>10,8%</u>
3 mois	28%	10,3%	13,5%
6 mois	32,8%	<u>10,9%</u>	10,4%
1 an	28,5%	<u>10,5%</u>	35,6%

Source : M.S.IN sur la base des données recueillies du site de la Bourse de Casablanca

Le tableau démontre que le titre Auto Hall est plus volatil que l'indice de toutes les valeurs, le MASI.

Sur un mois, la volatilité de la valeur Auto Hall s'est situé à 37,2% contre 11% pour le MASI.

La volatilité du titre sur 3 mois s'est établie à 28% contre 10,3% pour l'indice général.

Sur 6 mois, la volatilité ressort à 32,8% pour Auto Hall comparativement à 10,9% pour le MASI.

Sur une année, la volatilité du titre a atteint 28,5% et 10,5% pour le MASI.

La volatilité relative, quant à elle, s'est située à 10,8% sur un mois, à 13,5% sur 3 mois, à 10,4% sur 6 mois et à 35,6% sur l'année.

Le titre est ainsi légèrement corrélé à l'indice général sur 1 mois, 3 mois et 6 mois. La volatilité relative est toutefois élevée sur un an.

2.6.4 Évolution des titres des sociétés de distribution cotées

Sur la période allant du 01/01/2009 au 30/04/2010, les volumes et les quantités traités ainsi que les volatilités court et long terme des sociétés de distribution cotées à la Bourse de Casablanca se présentent comme suit :

	Volume global en Kdhs	Volume moyen par jour en Kdhs	Quantité globale	Quantité moyenne par jour	Cours moyen pondéré	Volatilité long terme	Volatilité court terme	Nombre de jours de cotation
Auto Hall	752 897	2 267	4 213 019	12 689	89,35	<u>34,2%</u>	<u>10,53%</u>	332
Auto Nejma	15 463	46	4 297	12,94	1799,3	<u>25%</u>	<u>7,1%</u>	70
Berliet Maroc	245 677	740	428 699	1 291,2	286,5	<u>41,4%</u>	<u>11,7%</u>	289
Moyenne du secteur	338 012	1 017	-	-	-	<u>17,7¹¹</u>	<u>5%¹²</u>	-

Source : M.S.IN sur la base des données recueillies du site de la Bourse de Casablanca

⁹ La volatilité est calculée sur chaque période (1 mois, 3 mois, 6 mois, 1 an) et annualisée sur une base de 250 jours de bourse par an.

¹⁰ Volatilité relative : covariance des variations quotidiennes du titre avec celles du MASI rapportée à la variance des variations quotidiennes du MASI.

¹¹ Volatilité du secteur calculée sur la base des variations quotidiennes du secteur.

¹² Volatilité du secteur calculée sur la base des variations quotidiennes du secteur.

Des trois sociétés du secteur, Auto Hall représente la 2^{ème} plus forte volatilité après Berliet Maroc sur le long et le court terme.

Étant donné que le cours moyen pondéré du titre sur la période d'analyse qui s'étend du 1^{er} janvier 2009 au 30 avril 2010 ressort à 89,35 dhs, enregistrant un cours plus bas de 74 dhs et un cours plus haut de 106 dhs, on en conclut que la fourchette retenue dans le cadre du programme de rachat d'Auto Hall de ses propres actions 80 dhs – 130 dhs est appropriée pour pouvoir agir sur le titre en contre tendance du marché pour éviter les variations excessives du titre aussi bien à la hausse qu'à la baisse.

2.7 Incidence du programme sur la situation financière de la société

Dans l'hypothèse où Auto Hall acquière les 944 000 titres, soit le maximum d'actions à détenir, au prix maximum à l'achat de 130 dhs et les revende au prix minimum à la vente de 80 dhs, la moins value maximale serait de 47 200 000 dhs.

L'intention d'Auto Hall n'étant pas d'annuler les titres rachetés, Les plus ou moins values éventuelles seront enregistrées au compte de résultat en fonction des cours de l'action au moment de l'exécution des ordres d'achat ou de vente des titres.

En outre, les intérêts afférents aux facilités de caisse à utiliser pour financer le programme impacteront le compte de résultat de la société.

2.8 Programmes de rachat précédents

Suite à la tenue de l'Assemblée Générale du 20 septembre 2005, la société a été autorisée de procéder à un programme de rachat d'actions sur une période maximale de 18 mois, la fourchette de prix initialement prévue était entre 350 et 550 dhs.

En date du 8 juin 2006, la fourchette de prix a été modifiée suite à la tenue de l'assemblée générale et a été fixée entre 650-850 dhs.

Par ailleurs, l'assemblée générale du 8 mars 2007 a statué sur un autre programme de rachat sur une période maximale de 18 mois.

Aussi, l'assemblée générale ordinaire tenue le 10 février 2009 a autorisé la mise en place d'un programme de rachat de la société de ses propres actions sur une durée de 18 mois.

Le tableau suivant illustre les caractéristiques des trois précédents programmes de rachat :

Caractéristiques des programmes de rachat			
	Du 21 septembre 2005 au 20 mars 2007	Du 09 mars 2007 au 08 septembre 2008 (avant split)	Du 18 février 2009 au 17 Août 2010
Prix maximum à l'achat et à la vente	850 dhs / action	1900 dhs / action	160 dhs
Prix minimum à l'achat et à la vente	650 dhs / action	1300 dhs / action	100 dhs
Nombre maximum d'actions à détenir	118 000 actions, 5% du capital	118 000 actions, 5% du capital	2 360 000 actions, 5% du capital
Engagement maximum possible	100 300 000 dhs	224 200 000 dhs	377 600 000 dhs
Durée du programme	18 mois	18 mois	18 mois

- **1^{er} programme de rachat**

A titre de rappel, le programme de rachat qui s'est étalé de septembre 2005 à mars 2007 a réuni 1524 titres achetés à un cours moyen de 763,7 dhs contre 260 titres vendus à 775 dhs.

Le solde des titres Auto Hall rachetés est de 1264 titres au 31 décembre 2006, soit 0,05% du capital.

Transactions effectuées dans le cadre du programme de rachat du 21 septembre 2005 au 20 mars 2007					
Date Transaction	Sens	Valeur	Cours	Quantité	Volume dhs
02/08/2006	Achat	AUTO HALL	773	50	38 650
02/08/2006	Achat	AUTO HALL	773	50	38 650
01/08/2006	Achat	AUTO HALL	768	50	38 400
28/07/2006	Achat	AUTO HALL	767	150	115 050
20/07/2006	Achat	AUTO HALL	771	200	154 200
20/07/2006	Achat	AUTO HALL	772	300	231 600
06/07/2006	Achat	AUTO HALL	755	10	7550
06/07/2006	Achat	AUTO HALL	755	66	49 830
03/07/2006	Vente	AUTO HALL	775	130	100 750
03/07/2006	Vente	AUTO HALL	775	130	100 750
29/06/2006	Achat	AUTO HALL	760	372	282 720
28/06/2006	Achat	AUTO HALL	750	5	3750
28/06/2006	Achat	AUTO HALL	760	205	155 800
27/06/2006	Achat	AUTO HALL	722	66	47 652

Source : M.S.IN

- **2^{ème} programme de rachat**

Pour ce qui est du deuxième programme de rachat, la première opération effectuée dans ce cadre était en date du 25/05/2007, elle a concerné 195 actions pour un cours de 1775 dhs.

Il y a lieu de noter que toutes les transactions effectuées ne représentaient que des ventes. Aucune opération d'achat n'a été réalisée.

In fine, le programme de rachat a totalisé la vente de 1264 titres à un cours moyen de 1805 dhs.

La dernière opération qui a transité sur le marché a fait l'objet d'une vente de 100 titres Auto Hall à un cours de 1850 dhs et ce, en date du 16 août 2007.

Transactions effectuées dans le cadre du programme de rachat du 09 mars 2007 au 08 septembre 2008					
Date Transaction	sens	Valeur	cours	Quantité	volume
16/08/2007	Vente	AUTO HALL	1850	100	185000
15/08/2007	Vente	AUTO HALL	1830	164	300120
15/08/2007	Vente	AUTO HALL	1830	100	183000
06/08/2007	Vente	AUTO HALL	1800	100	180000
06/08/2007	Vente	AUTO HALL	1800	300	540000
14/06/2007	Vente	AUTO HALL	1795	50	89750
13/06/2007	Vente	AUTO HALL	1795	50	89750
11/06/2007	Vente	AUTO HALL	1795	15	26925
08/06/2007	Vente	AUTO HALL	1795	185	332075
25/05/2007	Vente	AUTO HALL	1775	5	8875
25/05/2007	Vente	AUTO HALL	1775	195	346125

Source : M.S.IN

Le nombre de titres vendus par Auto Hall dans le cadre du deuxième programme de rachat a totalisé 1264 titres.

Depuis le 16 août 2007, Auto Hall ne détient plus aucune de ses actions propres.

- **3^{ème} programme de rachat**

Dans le cadre du 3^{ème} programme de rachat entrepris par Auto Hall dont la durée s'étale du 18 février 2009 au 17 août 2010 fait ressortir les données suivantes :

Transactions effectuées dans le cadre du programme de rachat du 18 février 2009 au 17 août 2010					
Date Transaction	sens	Valeur	cours	Quantité	Volume
04/03/2009	Achat	AUTO-HALL	97,5	40	3900
04/03/2009	Achat	AUTO-HALL	97,5	1960	191100
05/03/2009	Vente	AUTO-HALL	105	2000	210000
12/03/2009	Achat	AUTO-HALL	98	1800	176400
12/03/2009	Achat	AUTO-HALL	98	200	19600
13/03/2009	Achat	AUTO-HALL	92	617	56764
13/03/2009	Achat	AUTO-HALL	92	383	35236
13/03/2009	Achat	AUTO-HALL	95,4	913	87100,2
13/03/2009	Achat	AUTO-HALL	95,4	1009	96258,6
13/03/2009	Achat	AUTO-HALL	93	76	7068
13/03/2009	Achat	AUTO-HALL	92,04	411	37828,44
13/03/2009	Achat	AUTO-HALL	95,4	2	190,8
16/03/2009	Achat	AUTO-HALL	92,04	4589	422371,56
23/03/2009	Achat	AUTO-HALL	85,06	170	14460,2
23/03/2009	Achat	AUTO-HALL	85,06	116	9866,96
24/03/2009	Achat	AUTO-HALL	85,06	4714	400972,84
25/03/2009	Achat	AUTO-HALL	83,5	80	6680
27/03/2009	Achat	AUTO-HALL	79,84	96	7664,64

27/03/2009	Achat	AUTO-HALL	82,8	2000	165600
27/03/2009	Achat	AUTO-HALL	83,5	420	35070
02/04/2009	Achat	AUTO-HALL	79,1	3572	282545,2
30/04/2009	Vente	AUTO-HALL	86	1803	155058
30/04/2009	Vente	AUTO-HALL	86	1000	86000
30/04/2009	Vente	AUTO-HALL	86	2000	172000
30/04/2009	Vente	AUTO-HALL	86	6365	547390
12/05/2009	Vente	AUTO-HALL	88,5	68	6018
12/05/2009	Vente	AUTO-HALL	88,5	260	23010
12/05/2009	Vente	AUTO-HALL	88,5	176	15576
13/05/2009	Vente	AUTO-HALL	88,5	46	4071
13/05/2009	Vente	AUTO-HALL	88,5	420	37170
13/05/2009	Vente	AUTO-HALL	88,5	330	29205
13/05/2009	Vente	AUTO-HALL	88,5	200	17700
13/05/2009	Vente	AUTO-HALL	88,5	370	32745
13/05/2009	Vente	AUTO-HALL	88,5	50	4425
13/05/2009	Vente	AUTO-HALL	88,5	500	44250
13/05/2009	Vente	AUTO-HALL	88,5	579	51241,5
13/05/2009	Vente	AUTO-HALL	88,5	1000	88500
13/05/2009	Vente	AUTO-HALL	88,5	3000	265500
13/05/2009	Vente	AUTO-HALL	88,5	3000	265500
13/05/2009	Vente	AUTO-HALL	88,5	1	88,5
18/05/2010	Achat	AUTO-HALL	108	2725	294300
19/05/2010	Achat	AUTO-HALL	106	49	5194
19/05/2010	Achat	AUTO-HALL	106	4951	524806

Source : M.S.IN

Le nombre d'actions achetées dans le cadre du dernier programme de rachat d'Auto Hall a totalisé 30 893 actions au cours moyen pondéré de 93,25 dhs au 19/05/2010.

Au niveau de la vente, Auto Hall a enregistré 23 168 actions vendues au cours moyen pondéré de 88,72 dhs.

A cette date, la société Auto Hall détient 7 725 actions au CMP d'achat de 106,7 dhs.

2.9 Traitements comptable et fiscal des rachats

2.9.1- Traitement comptable

Les titres acquis par la société dans le cadre du programme de rachat seront considérés comme des *Titres et valeurs de placement*.

A l'acquisition, ces titres seront comptabilisés à leur prix d'achat au débit du compte concerné. A la suite d'une cession de ces titres ou d'une partie de ces titres, le compte concerné sera crédité du montant initial de l'achat des titres vendus et la plus ou moins value sera constatée dans les comptes du résultat financier.

A la fin de chaque exercice, la valeur des titres en portefeuille sera comparée au cours boursier au 31 décembre et les moins values latentes donnent lieu à la constitution de provisions pour dépréciation.

2.9.2- Traitement fiscal

Le rachat par Auto Hall de ses propres titres aurait une incidence sur son résultat imposable dans la mesure où ces titres seraient cédés ultérieurement à un prix différent du prix de rachat.

Cette différence de prix donnera lieu à des gains ou pertes soumis au régime des plus ou moins values.

Les profits nets résultant de la cession, en cours ou en fin d'exploitation d'actions cotées à la bourse de Casablanca sont imposables en totalité.

- Dividendes

Les actions possédées par la société ne donnent pas droit aux dividendes.

Troisième partie : Présentation d'Auto Hall

3.1 Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	AUTO HALL
Siège social	64, avenue Lalla Yacout. Casablanca.
Téléphone	(212) 5 22 . 46 . 03.09/10
Télécopie	(212) 5 22 . 31 .56 .33
E-Mail	e.darradi@autohall.ma
Forme juridique	Auto Hall est une société anonyme faisant appel public à l'épargne, qui est régie par les lois en vigueur au Maroc, et notamment par la Loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, par le dahir portant Loi n°1-93-212 du 4 Rabia II 1414 (21 Septembre 1993) relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne.
Durée de vie	Auto Hall a été constitué en 1907 pour une durée de vie de 99 ans.
Numéro de registre du commerce	La société est immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro RC 137.
Exercice social	L'exercice comptable commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre
Objet social (article 3 des statuts)	<p>La société a pour objet directement ou indirectement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le commerce, l'importation et l'industrie au Maroc et à l'étranger de toutes marques d'automobiles, de tout matériel industriel, hydraulique et agricole, de moteurs à explosion, de carburant, de toutes pièces de rechange, de tous produits de consommation et en général de tous appareils, accessoires et fournitures concernant les moyens de culture, de matériel d'entreprises, de terrassement et de transports mécaniques ; - la création, l'acquisition, la location, l'exploitation de tous systèmes touchant aux transports mécaniques ; - l'étude, la recherche, la prise, l'acquisition sous toutes formes, l'apport, le débit, la cession et l'exploitation, la représentation directe ou indirecte de tous brevets, marques et procédés, l'acquisition, la cession, l'apport et l'exploitation également directe ou indirecte de tous brevets, licences, agences, exclusivités ou concessions ; - toutes opérations accessoires, et notamment de crédits à la clientèle ; - la création et l'exploitation d'agences ou succursales en tous pays ; - la prise d'intérêt en tous pays et sous quelque forme que ce soit, dans toutes les entreprises ou sociétés dont les exploitations, l'industrie et le commerce seraient de nature à favoriser les propres exploitations, industrie et commerce de la présente société ; - généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, agricoles, mobilières et immobilières qui pourraient se rattacher directement ou indirectement à l'un quelconque des objets de la société ou à tous les autres objets similaires ou connexes ; - la société pourra faire toutes opérations rentrant dans son objet soit seule, soit en participation, soit en association sous quelque forme que ce soit, soit directement, soit au courtage ou à la commission.

Capital social au 31 Décembre 2009	Le capital social d'Auto Hall est fixé à la somme de quatre cent soixante douze millions de dirhams (472.000.000Dhs).
Liste des textes législatifs et réglementaires applicables	<p>De par sa forme juridique, Auto Hall est régie par le droit marocain et la loi N° 17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes tel que modifiée et complétée par la loi 20-05 ;</p> <p>De par la cotation de ses actions sur la Bourse de Casablanca, Auto Hall est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca modifié et complété par les lois 34-96, 29-00 et 52-01 ; • Règlement Général de la Bourse de Casablanca approuvé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié par l'amendement de juin 2004 entré en vigueur en novembre 2004 ainsi que par l'arrêté n°1268-08 du 7 juillet 2008 ; • Dahir portant loi n°1-93-212 du 4 rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par la loi 23-01, la loi 36-05 et la loi n°44-06 ; • Règlement Général du CDVM tel qu'approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°822 08 du 14 avril 2008 ; • Dahir n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création du dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs, modifié et complété par la loi N° 43-02 ; • Règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ; • Dahir N° 1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la Loi N° 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier.
Régime fiscal applicable	Régime réel de l'Impôt sur les Sociétés

3.2 Activité et organisation de Auto Hall

3.2.1 Présentation et organisation du groupe Auto Hall

3.2.1.1 Présentation du groupe Auto Hall :

Créée en 1907, la société Auto Hall et ses filiales sont présentes aussi bien dans le secteur du matériel roulant que dans celui du matériel industriel.

Auto Hall dispose d'un réseau de seize succursales au 31 décembre 2009 situées dans les principales villes du royaume et de quelques agents libres (Rabat, Kenitra, Tanger, Tanger Zone Industrielle, Oujda, Fès, Meknès, El Jadida, Settat, Safi, Béni Mellal, Marrakech, Agadir, Tétouan, Chémaia et Attaouia.)

Le groupe Auto Hall est devenu la structure fédérant Auto Hall SA et ses filiales à partir de 1999.

Dans le domaine automobile, le groupe Auto Hall est le représentant de trois constructeurs : Mitsubishi Motors Corporation (véhicules légers), Fuso (Véhicules industriels), et Ford Motors (véhicules légers). Le groupe est également présent dans le marché du matériel agricole en commercialisant la marque New Holland et Case.

Le groupe opère aussi dans les secteurs du matériel industriel, moteurs thermiques et groupes électrogènes avec la représentation des marques Case et Cummins.

Par ailleurs, la société a commencé à opérer dans les domaines de la location des voitures sans chauffeurs et de la communication en 2009. Aussi, la société commercialisera les produits Fiat à compter du 2^{ème} semestre 2010.

3.2.1.2 Organisation de Auto Hall

a-Conseil d'administration

Au 26 mai 2010, le conseil d'administration d'Auto Hall se compose de :

Nom	Fonction	Date d'entrée au conseil	Date de fin de mandat, AGO statuant sur l'exercice
Monsieur Mohamed Karim LAMRANI	Président honoraire		
Monsieur Abdellatif GUERRAOUI	Président Directeur Général	1998	2010
Lalla Zoubida EL YACOUBI	Administrateur	2002	2013
Lalla Noufissa EL YACOUBI	Administrateur	2002	2013
Moulay Omar CHERKAOUI	Administrateur	2002	2013
Moulay Souleimane CHERKAOUI	Administrateur	2002	2013
Monsieur Khalid CHEDDADI	Administrateur	2005	2010
Monsieur Bouchaïb NAJIOULLAH	Administrateur	2000	2011
Monsieur M'hamed SAGOU	Administrateur	1998	2010
La société AMANA représentée par Monsieur Souleimane CHERKAOUI	Administrateur	1988	2011

Source : Auto Hall

Les modalités de fonctionnement du conseil d'administration sont celles prévues par la loi n°17/95 tel que modifiée et complétée par la loi 20-05 relatives aux sociétés anonymes et par les statuts de la société selon ce qui suit :

6.1. Le conseil se réunit sur la convocation de son président, aussi souvent que la loi le prévoit et que la bonne marche de la société l'exige.

6.2. Les convocations sont faites par tout moyen approprié, huit jours francs avant la réunion ; en cas d'urgence, ce délai peut être réduit jusqu'à vingt-quatre heures.

6.4. La présence effective de la moitié au moins des membres du conseil est nécessaire pour la validité des délibérations.

6.5. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés ; la voix du président est prépondérante en cas de partage.

14. le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre en toutes circonstances, au nom de la société, toutes décisions concourant à la réalisation de son objet social et pour faire ou autoriser tous actes de gestion et de disposition, et ce, sous réserve des pouvoirs attribués par la Loi aux assemblées générales.

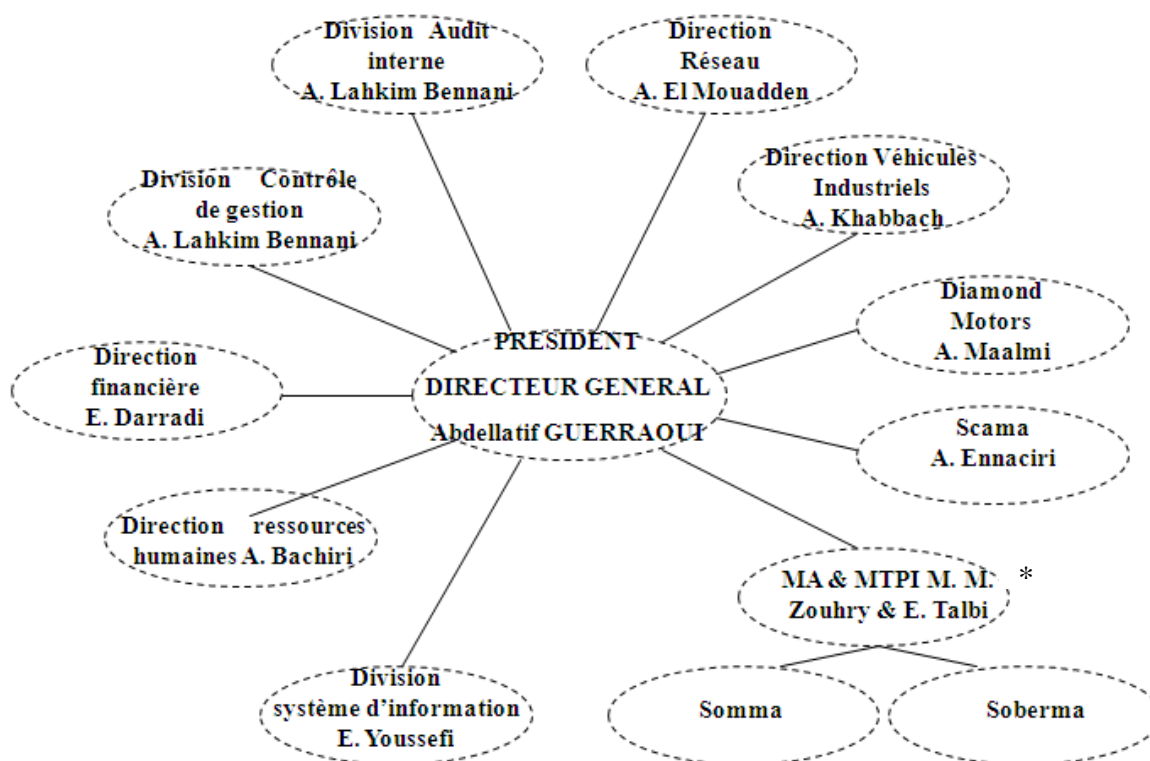
b – Comité de direction

Nom	Fonction	Date de nomination
Abdellatif GUERRAOUI	Président Directeur Général	: 2003
El Maâti DARRADI	DGA chargé de la Direction Financière	: 2006
Abdelilah KHABBACH	DGA chargé de la Direction Véhicules Industriels	: 2006
Abdellah EL MOUADDEN	Direction Réseau	: 2009
Mustapha EL OUSSOUL	Direction Qualité	: 2007
Abderrahim BACHIRI	Direction Ressources Humaines	: 2008
Mohammed ZOUHRY	DGA de SOMMA	: 2006
Abdelouhab ENNACIRI	DGA de SCAMA	: 2008
Abdelaziz MAALMI	DGA de DIAMONDS MOTORS	: 2006
Moukhtar TALBI	Directeur à SOMMA	: 2008

Source : Auto Hall

Le comité de direction se réunit une fois par mois pour analyser les réalisations commerciales et financières de la société ainsi que tout autre point inscrit à l'ordre du jour : stratégie, politique commerciale...

c - Organigramme fonctionnel d'Auto Hall



Organigramme arrêté au 1^{er} février 2010

Source : Auto Hall

MA : matériel Agricole

MTPI : Matériel de Travaux Publics et Industriels

3.2.1.3 Répartition du capital

Au 31 décembre 2009, le capital social de Auto Hall s'établit à 472 000 000 dhs, entièrement libéré, réparti en 47 200 000 actions de valeur nominale de 10 dhs.

La répartition du capital de Auto Hall, se présente de la manière suivante :

Actionnaires	Capital	
	Nombre de titres	% du capital
AMANA	23 951 200	50,74%
CIMR	6 202 218	13,14%
Abdellatif HAKAM Finance SA	3 475 866	7,36%
SAFARI SA	1 632 559	3,46%
ERGIS	1 333 400	2,82%
Autres	191 600	0,40%
Flottant Bourse	10 413 157	22%
Total	47 200 000	100%

Source : Auto Hall

a - Présentation des actionnaires

AMANA

AMANA est une société de participation et de promotion immobilière au capital social de 300 000 dhs sise au 5, route d'Azemmour, Casablanca. Le Président du Conseil d'Administration est Moulay Souleimane CHERKAOUI.

CIMR

La C.I.M.R. est la première institution de retraite privée au Maroc (CIMR a été créé en 1949 avant même le régime obligatoire de la C.N.S.S.).

La C.I.M.R., association privée à but non lucratif est gérée par un Conseil d'Administration dont les membres sont élus par l'Assemblée Générale des adhérents, qui se réunit annuellement en vue de se prononcer sur le compte rendu de la Gestion de la Caisse durant l'exercice, et procéder à l'élection des administrateurs.

ABDELLATIF HAKAM FINANCE SA

ABDELLATIF HAKAM FINANCE SA est une société de participation gérée par Mr ABDELLATIF HAKAM.

b- Autocontrôle

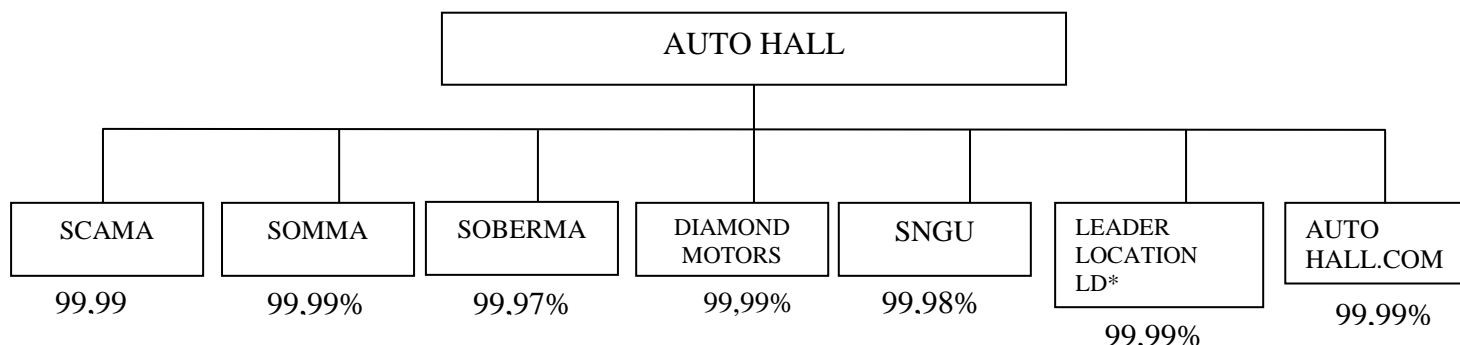
À ce jour, Auto Hall ne détient aucune action de ses propres titres.

c- Pacte d'actionnaires

Il n'existe aucun pacte d'actionnaires agissant de concert pour le contrôle de la société.

3.2.1.3 Les filiales d'Auto Hall :

L'organigramme juridique d'Auto Hall au 31 décembre 2009 se présente come suit :



Source : Auto Hall

* Leader Location Ld est une filiale détenue indirectement par Auto Hall, à travers sa filiale SNGU.

Auto Hall détient à presque 100% toutes ses filiales et par conséquent, toutes les filiales entrent dans le périmètre de consolidation du groupe.

	Date de création	Activité	Capital en dhs
AUTO HALL SA	1907	Assemblage et commercialisation des véhicules industriels FUSO Distribution hors Casablanca du matériel commercialisé par ses filiales.	472.000.000
SCAMA	1929	Commercialisation des véhicules légers de marque Ford (Fourgon, pick-up, véhicule tout terrain et voiture particulière Ford).	50.000.000
SOMMA	1930	Importation et commercialisation du matériel agricole de marque New Holland (tracteurs, moissonneuses.)	50.000.000
SOBERMA	1927	Importation, commercialisation et maintenance de matériels pour les mines, les travaux publics et l'industrie (Matériel de mines, travaux publics de Case et les groupes électrogènes et moteurs diesel de Cummins.)	10.000.000
DIAMOND MOTORS (ex MAIA)	1926	Importation et Commercialisation des véhicules légers de la marque Mitsubishi (Fourgon, pick-up, véhicule tout terrain et voiture particulière Mitsubishi).	50.000.000
SNGU *	1971	Importation et commercialisation de matériel roulant	20.000.000
LEADER LOCATION LD	Décembre 2008	Location de voitures sans chauffeur	500.000
AUTO HALL.COM'	Avril 2009	Communication	500.000

*Actuellement cette société est sans activité commerciale

Source : Auto Hall

3.2.2 Activité et réalisations de Auto Hall et ses filiales

3.2.2.1 Conjoncture nationale du secteur

Malgré un contexte international difficile marqué par la crise économique et financière, l'économie nationale a enregistré en 2009, un taux de croissance de 5,3%¹³. Cette évolution est tirée essentiellement par le secteur agricole dont la croissance se situe à près de 26,9%¹⁴ et par le bon comportement de la demande intérieure.

L'avènement de la crise n'a pas empêché l'évolution du secteur automobile du pays. L'indice de l'industrie automobile s'est situé à fin mars 2010 à 102,9¹⁵ contre 101,3¹⁶ à la même période de l'année précédente, soit une légère progression de 1,58%.

Dans ce sillage, le marché des matériels roulants importés à l'état neuf au Maroc, voitures particulières, véhicules utilitaires légers, véhicules industriels et tracteurs agricoles, qui constituent les domaines d'intervention d'Auto Hall et de ses filiales est globalement en baisse de 9,3%¹⁷ avec un volume de 124 004 unités.

¹³ Source : ministère des finances

¹⁴ Source : ministère des finances

¹⁵ Source : HCP

¹⁶ Source : HCP

¹⁷ Source : Auto Hall

Aussi, la demande des principaux secteurs intéressant l'activité d'Auto Hall et ses filiales a enregistré à fin décembre 2009 les évolutions suivantes¹⁸ :

- 11% pour les véhicules automobiles,
- +38,8% pour les tracteurs agricoles,
- +9% pour les importations des engins de travaux publics et
- +7% pour les importations des équipements industriels (groupes électrogènes).

3.2.2.2 Réalisations commerciales d'Auto Hall et ses filiales

A fin 2009, les réalisations commerciales d'Auto Hall et ses filiales se résument dans le tableau ci-dessous :

Catégorie de véhicules	2008		2009		Var 09/08
	En unités	p.m*	En unités	p.m*	
V.I.	4699	46%	3338	47%	29%
V.U.L	3465	18%	2730	17%	-21,2%
V.P	4411	4%	4379	5%	-0,72%
Tracteurs	1425	29%	1994	30%	40%

* Part de marché en nombre d'unités vendues

Source : Auto Hall

(AIVAM : Association des Importateurs de Véhicules Automobiles au Maroc)

V.I. : Véhicules Industriels

V.U.L : Véhicules Utilitaires Légers

V.P. : Voitures Particulières

Pour cette année, Auto Hall a réalisé au niveau de la catégorie des véhicules industriels une bonne performance chiffrée à 29%. Le nombre d'unités vendues pour l'exercice écoulé a dépassé 3300 véhicules établissant la part de marché à 47% en croissance de 1%.

La catégorie des véhicules utilitaires légers commercialisés par les filiales SCAMA et DIAMOND Motors ont accusé une baisse de 21% passant de 3 465 unités vendues en 2008 à 2 730 en 2009. La part de marché de la société est de 17% en 2009 contre 18% en 2008, soit une perte d'un point sur l'année.

Au niveau des véhicules particuliers, le nombre d'unités commercialisées par ces mêmes filiales a marqué une stagnation à 4380 véhicules. Auto Hall a gagné durant l'année 2009, un point au niveau de sa part de marché sur ce segment, elle est de 5%.

Le segment des tracteurs a réalisé la meilleure évolution pendant cette année. Le nombre de tracteurs vendus a atteint 1 994 à fin 2009 contre 1 425 une année auparavant, soit une croissance de 40%.

La performance de la filiale SOMMA sur ce marché est due nécessairement à l'évolution exceptionnelle de la campagne céréalière durant cette année suite à la pluviométrie abondante qu'a connue le pays.

¹⁸ Source : Auto Hall

3.2.2.3 Résultats consolidés (selon les normes IFRS)

En Kdhs	2008	2009	Var 08/09
Chiffre d'affaires	3 341 405	2 913 178	-12,82%
Résultat opérationnel	645 436	311 478	-51,74%
Résultat financier	-18 800	- 8 857	<u>103,2%</u>
Résultat net consolidé	437 777	207 504	-52,60%

Source : Auto Hall

Auto Hall dégage des résultats consolidés à fin 2009 en nette régression par rapport à ceux de l'année précédente.

Le chiffre d'affaires de la société à fin 2009 s'est établi à 2 913 Mdhs contre 3 341 Mdhs une année auparavant, soit un recul de 12,8%. Ceci s'explique par la baisse du marché du véhicule industriel de 29%¹⁹ et par la baisse des ventes de la filiale Diamond Motors.

Le résultat opérationnel consolidé au 31 décembre 2009 est en baisse de 51,7% par rapport à l'exercice précédent à 311 Mdhs. Cette contre performance est due notamment à la non répercussion de l'augmentation des taux de change en particulier du yen sur les prix de vente des véhicules industriels et des produits Mitsubishi essentiellement.

Par ailleurs, le résultat financier consolidé a atteint à fin 2009, -8,8 Mdhs contre -18,8 Mdhs par rapport à celui enregistré une année auparavant, soit une amélioration de 10 Mdhs.

In fine, le résultat net consolidé s'élève à 207 Mdhs à la fin de l'exercice 2009 contre 437 Mdhs au terme de l'exercice précédent, soit une diminution de 52,6%.

3.2.2. Grandes masses du bilan consolidé (normes IFRS)

En Kdhs	31/12/2008	31/12/2009	Var 09/08
Actif non courant	239 386	286 346	19,6%
Actif courant	2 400 769	2 089 093	-13%
Dont : Trésorerie actif	74 550	109 032	46,3%
Total Actif	2 640 155	2 375 439	-10%
Passif non courant	1 592 406	1 655 229	3,9%
Passif courant	1 047 749	720 210	-31,3%
Dont : Trésorerie passif	481 617	141 277	-70,7%
Total Passif	2 640 155	2 375 439	-10%

Source : Auto Hall

L'actif non courant a enregistré une hausse de 19,6% passant de 239 Mdhs en 2008 à 286 Mdhs en 2009. L'augmentation du niveau des immobilisations corporelles de 18,5% à cause notamment de l'acquisition de nouvelles succursales a contribué à la performance qu'a connue le compte actif non courant.

¹⁹ Source : Auto Hall

L'actif courant s'est élevé à 2 089 Mdhs en 2009 contre 2 400 Mdhs en 2008, soit une baisse considérable de 13%. Cette évolution est due principalement à la baisse du compte stocks du groupe de 25,3%. Ceci est lié à une politique de déstockage suite à un stockage massif durant l'année 2008.

La trésorerie actif a noté une progression de 46,3%. Elle s'est établie en 2009 à 109 Mdhs et en 2008 à 74 Mdhs.

Le passif non courant a connu une augmentation de 4% à 1 655 Mdhs à la fin de l'exercice 2009.

Le compte du passif courant a atteint, au terme de l'exercice écoulé, 720 Mdhs contre 1047 Mdhs une année auparavant, soit un retrait de 31,3%. Ceci est le fruit du renforcement de la trésorerie suite à la diminution du stock et à l'amélioration du besoin en fond de roulement.

La trésorerie passif a accusé une baisse de 70,7% en passant de 481 Mdhs à 141 Mdhs.

• Evolution de la trésorerie nette

En Kdhs	31/12/2008	31/12/2009	Var 09/08
Trésorerie actif	74 550	109 032	46,3%
Trésorerie passif	481 617	141 277	-70,7%
Trésorerie nette	-407 067	-32 245	<u>116%</u>

La trésorerie nette est en nette amélioration depuis 2008. Celle-ci est passée de -407 Mdhs en 2008 à -32 Mdhs en 2009, soit une évolution de 116%. Ceci s'explique d'une part, par l'évolution positive de la trésorerie actif en 2009 de 46,3% à 109 Mdhs et d'autre part, par la diminution du niveau de la trésorerie passif de 70,7% passant de 481 Mdhs à fin 2008 à 141 Mdhs au terme de l'exercice 2009.

3.4 Événements récents et perspectives

3.4.1 Événements récents

- De nouvelles filiales ont vu le jour chez le groupe Auto Hall. Il s'agit d'Auto Hall.com' et de leader Location LD détenues à hauteur de 99,99%.
- La SNGU, société qui n'avait pas d'activité commerciale, va distribuer les véhicules de marque FIAT à compter du 2^{ème} semestre 2010.
- Les investissements du groupe Auto Hall en 2009 qui ressortent à 49,5 Mdhs ont concerné :
 - L'ouverture de nouvelles succursales à Tetouan, Settat, Chemaia, Attaouia et du centre logistique de Settat.
 - L'avancement des travaux de construction de quatre nouvelles succursales.
 - L'acquisition de terrains pour la construction d'autres succursales.

- La société Auto Hall et ses filiales sont certifiées ISO 9001 version 2008 en juillet 2009.
- Le groupe a obtenu le Label CGEM de la responsabilité sociale en date du 12 juin 2009.
- Le groupe a par ailleurs obtenu la Catégorisation en douane classe A en date du 9 avril 2010
- Auto Hall a reçu, le 14 janvier 2010, le prix national de la qualité de la catégorie « Grands Organismes de Service ».

3.4.2 Perspectives

Tenant compte du ralentissement de la croissance mondiale suite à l'avènement de la crise financière et économique, les principaux objectifs que la société Auto Hall et ses filiales se sont fixés pour l'exercice 2010 se résument ainsi :

3.4.2.1 Perspectives commerciales

Auto Hall s'est fixé comme objectifs en 2010 de consolider et d'améliorer ses parts de marché malgré la crise économique et une concurrence de plus en plus rude.

3.4.2.2 Indicateurs financiers

À la clôture de l'année 2010, Auto Hall SA compte réaliser un chiffre d'affaires social de 3,04 milliards dhs.

Le résultat social avant impôt d'Auto Hall se situerait selon le management du groupe à 331.6 millions dhs.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'établirait à 3,6 milliards dhs et le résultat consolidé avant impôt attendu serait de 479,6 millions dhs.

Malgré la situation économique Auto Hall maintient le plan d'investissement arrêté pour la période 2008 – 2010 d'un montant de 600 millions dhs.

3.4.2.3 Perspectives qualitatives

- La satisfaction du client en lui offrant un produit et un service de qualité.
- La proximité par la rénovation ou l'implantation de nouvelles succursales dans les grandes et moyennes villes.
- L'implantation de nouvelles succursales dites rurales.

Quatrième partie : Données comptables

4.1 Principes et méthodes comptables utilisés par Auto Hall

4.1.1 Principes et méthodes comptables utilisés par Auto Hall

Les principales règles et méthodes du groupe sont les suivantes :

4.1.1. Périmètre et méthodes de consolidation

Toutes les filiales à savoir SCAMA, SOMMA, DIAMOND MOTORS (ex MAIA), SOBERMA, Auto Hall.com', SNGU et sa filiale Leader Location LD sont contrôlées exclusivement par Auto Hall donc consolidées par intégration globale.

La liste des sociétés consolidées pour l'exercice clos le 30 juin 2008 est la suivante :

Société	Siège social	Pourcentage d'intérêt%	Pourcentage de contrôle %	Méthode de consolidation
AUTO HALL	64, avenue lalla Yacout Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
SCAMA	64, avenue lalla Yacout Casablanca	99,99%	99,9%	Intégration Globale
SOMMA	64, avenue lalla Yacout Casablanca	99,97%	99,97%	Intégration Globale
SOBERMA	64, avenue lalla Yacout Casablanca	99,99%	99,99%	Intégration Globale
DIAMOND MOTORS	64, avenue lalla Yacout Casablanca	99,99%	99,99%	Intégration Globale
SNGU	3, Abou Alaa Maari. Tanger	99,98%	99,98%	Intégration Globale
LEADER LOCATION LD	4, rue Yaman immeuble Auto hall Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
AUTO HALL.COM'	6, rue Yaman immeuble Auto Hall Casablanca	100%	100%	Intégration Globale

a) Dates de clôture

Toutes les sociétés consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre.

b) Ecarts d'acquisition

Ils comprennent exclusivement un fonds commercial, non amortissable.

4.1.2. Principes comptables et méthodes d'évaluation

a) Périmètre et méthodes de consolidation

Toutes les filiales entrent dans le périmètre de consolidation.

b) Immobilisations corporelles

Celles ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements, calculés selon la méthode linéaire, en fonction de la durée de vie estimée des actifs concernés. Les durées de vie retenues sont les suivantes :

Constructions : 20 et 25 ans
Installations techniques, matériel et outillage : 10 ans

Matériel informatique	: 5 ans
Matériel de transport	: 4 ans
Matériel, mobilier de bureau et aménagements	: 10 ans

La société ne dispose pas d'immobilisations en crédit bail.

Les plus values de cessions intra groupe sont annulées lorsqu'elles sont significatives.

c) Immobilisations financières

Elles sont constituées essentiellement de titres de participation dans les sociétés non consolidées.

d) Stocks

Les stocks de véhicules sont évalués au coût d'achat. En revanche, les stocks de pièces de rechange sont évalués au coût moyen.

e) Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une dépréciation en fonction du risque de non recouvrement.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les pertes de change sont constatées en écart de conversion passif et n'impactent pas le résultat consolidé.

f) Titres de placement

Les titres et valeurs mobilières de placement constitués essentiellement de SICAV de trésorerie sont enregistrés au coût d'achat. Une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix d'acquisition.

g) Provisions réglementaires

Les provisions réglementaires à caractère fiscal sont annulées en consolidation. Il s'agit essentiellement des amortissements dérogatoires et des provisions pour investissements.

h) Retraitements des impôts

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société selon la méthode du report variable, en tenant compte de la conception étendue.

<p>I - ACTIF IMMOBILISE</p> <p>A. Evaluation à l'entrée</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Immobilisations en non-valeurs 2. Immobilisations incorporelles 3. Immobilisations corporelles 4. Immobilisations financières <p>B. Corrections de valeurs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Méthodes d'amortissements 2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation 3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif <p>II - ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)</p> <p>A. Evaluation a l'entrée</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Stocks <ul style="list-style-type: none"> - Matières 1er et marchandises - Produits finis et en cours 2. Créances 3. Titres et valeurs de placement <p>B. Corrections de valeurs</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation 3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif <p>III - FINANCEMENT PERMANENT</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Méthodes de réévaluation 2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées 3. Dettes de financement permanent 4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges 5. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif <p>IV - PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dettes du passif circulant 2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges 3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif <p>V - TRESORERIE</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Trésorerie - Actif 2. Trésorerie - Passif 1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation 	<p>Charges réelles Coût d'acquisition Coût d'acquisition Prix d'achat</p> <p>Linéaire Selon le risque Cours connu au moment des écritures d'inventaire</p> <p>Coût d'acquisition Prix de revient Montant nominal Prix d'achat</p> <p>Selon le degré du contentieux Cours connu au moment des écritures d'inventaire</p> <p>Néant Selon budget trienal Néant Selon risque Cours connu au moment des écritures d'inventaire</p> <p>Coût réel d'entrée Selon risque Cours connu au moment des écritures d'inventaire</p> <p>Coût réel d'entrée Coût réel d'entrée</p>
---	--

4.2 Etats de synthèse

a- Etats de synthèse de Auto Hall SA relatifs aux exercices 2008 et 2009

- Bilan
- Compte des produits et charges
- Tableau de financement
- Etats des soldes de gestion
- Etats des informations complémentaires :
 - Tableau des immobilisations financières
 - Tableau des amortissements

- Tableau des plus ou moins values sur cessions ou retraits d'immobilisations
- Tableau des titres de participation
- Tableau des provisions
- Tableau des créances
- Tableau des dettes
- Tableau des sûretés réelles données ou reçues
- Tableau des engagements financiers reçus ou données hors opérations de crédit bail
- Tableau des biens en crédit bail
- Tableau d'affectation des résultats intervenue au cours des exercices
- Datations et événements postérieurs

a)- Etats de synthèse Auto Hall SA

Bilan: ACTIF au 31 décembre 2009

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE
	BRUT	AMORT. ET PROV	NET	2008
				NET
Immobilisation en non valeurs(A)	4 496 195,00	1 607 239,00	2 888 956,00	2 832 000,00
*frais préliminaires	3 540 000,00	1 416 000,00	2 124 000,00	2 832 000,00
*charges à répartir sur plusieurs exercices	956 195,00	191 239,00	764 956,00	
*primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles(B)	140 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00
*immobilisation en recherche et développement				
*brevets, marques, droits et valeurs similaires				
*fonds commercial	140 000,00		140 000,00	140 000,00
*autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles (c)	421 641 276,82	205 118 680,07	216 522 596,75	189 046 869,37
*terrains	77 541 165,50		77 541 165,50	64 080 645,50
*constructions	261 400 590,73	149 993 043,95	111 407 546,78	83 143 587,47
*installations techniques,materiel et outillage	26 889 289,87	17 464 809,65	9 424 480,22	8 593 017,24
*materiel de transport	23 160 654,10	17 153 723,46	6 006 930,64	10 078 567,30
*mobilier,materiel de bureau et aménagements divers	27 032 515,48	20 507 103,01	6 525 412,47	7 578 722,64
*autres immobilisations corporelles				
*immobilisations corporelles en cours	5 617 061,14		5 617 061,14	15 572 329,22
Immobilisations financières(D)	175 299 305,00	0,00	175 299 305,00	174 799 605,00
*prêts immobilisés	36 215,00		36 215,00	36 215,00
*autres créances financières				
*titres de participation	175 263 090,00		175 263 090,00	174 763 390,00
*autres titres immobilisés				
Ecart de conversion,actif(E)				
*diminution des créances immobilisées				
*augmentation des dettes de finance				
total I (A+B+C+D+E)	601 576 776,82	206 725 919,07	394 850 857,75	366 818 474,37
Stocks(F)	427 450 980,30	12 002 755,72	415 448 224,58	427 414 181,33
*marchandises	133 497 643,52	11 038 445,46	122 459 198,06	100 456 199,33
*Matières et fournit Consommables	142 943 083,55	964 310,26	141 978 773,29	224 259 184,60
*produits en cours	359 534,21		359 534,21	282 498,53
*produits intern et prod résid.				
*produits finis	150 650 719,02		150 650 719,02	102 416 298,87
Créances de l'actif circulant(G)	768 473 022,65	3 184 219,81	765 288 802,84	1 099 299 732,57
*fournis,débiteurs,avances et acomptes	2 699 029,56		2 699 029,56	1 525 089,13
*clients et comptes rattachés	316 617 270,08	3 184 219,81	313 433 050,27	330 074 878,46
*personnel	1 051 400,08		1 051 400,08	937 066,98
*Organismes sociaux	1 291,92		1 291,92	
*Etat	124 898 567,68		124 898 567,68	109 694 975,04
*comptes d'associés & sociétés du groupe	208 830 697,88		208 830 697,88	315 908 613,23
*autres débiteurs	33 258,00		33 258,00	124 897,92
*comptes de régularis.Actif	114 341 507,45		114 341 507,45	341 034 211,81
Titres et valeurs de placement (II)	206 870,00		206 870,00	241 120,00
Ecart de conversion,actif(I) (éléments circulants)	11 084,48		11 084,48	706 338,91
total II (F+G+II+I)	1 196 141 957,43	15 186 975,53	1 180 954 981,90	1 527 661 372,81
Trésorerie ,actif				
*chèques et valeurs à encaisser	2 308 946,09		2 308 946,09	3 177 478,88
*banques TG et CP	92 644 324,37		92 644 324,37	34 359 791,67
*caisse,régie d'avance et accreditifs	6 609 150,70		6 609 150,70	10 552 382,12
total III	101 562 421,16	0,00	101 562 421,16	48 089 652,67
total général I+II+III	1 899 281 155,41	221 912 894,60	1 677 368 260,81	1 942 569 499,85

Bilan: PASSIF au 31 décembre 2009

Passif	Exercice	Exercice 2008
Capitaux propres		
Capital social	472 000 000,00	472 000 000,00
Moins: actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé		
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	47 200 000,00	39 519 128,77
Réserve d'investissement	52 840 794,33	46 840 794,33
Autres réserves	564 000 000,00	364 000 000,00
Report à nouveau (2)	16 391 937,94	6 353 999,30
Résultats nets en instance d'affectation (2)		
Résultat net de l'exercice	216 502 639,87	388 918 809,87
Résultat avant impot		
<i>total des capitaux propres (A)</i>	1 368 935 372,14	1 317 632 732,27
Capitaux propres assimilés (B)		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementés	30 000 000,00	36 000 000,00
<i>total des capitaux assimilés (B)</i>	30 000 000,00	36 000 000,00
Dettes de financement (C)		
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement		
<i>total des dettes de financement (C)</i>	0,00	0,00
Provisions durables pour risques et charges(D)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
	0,00	0,00
Ecarts de conversion, passif (E)		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
	0,00	0,00
<i>total I (A+B+C+D+E)</i>	1 398 935 372,14	1 353 632 732,27
Dettes du passif circulant (F)		
Fournisseurs et comptes rattachés	149 986 583,55	284 538 816,70
Client créditeurs, avances et acomptes	15 439 925,26	20 681 265,33
Personnel	11 704 893,87	14 444 005,54
Organismes sociaux	9 965 710,71	10 785 809,31
Etat	4 980 707,12	6 713 325,63
Comptes d'associés & sociétés du groupe	68 645 614,46	4 196 438,81
Autres créances	203 002,30	160 904,00
Comptes de régularisation passif	3 463 463,28	6 879 695,25
	264 389 900,55	348 400 260,57
Autres provisions pour risques et charges (G)	1 721 541,14	2 511 152,56
Ecarts de conversion, passif (éléments circulants) (II)	433 233,17	3 903 042,92
<i>total II(F+G+II)</i>	266 544 674,86	354 814 456,05
Trésorerie, passif		
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques (soldes créditeurs)	11 888 213,81	234 122 311,53
<i>total III</i>	11 888 213,81	234 122 311,53
<i>total général (I+II+III)</i>	1 677 368 260,81	1 942 569 499,85

Bilan: ACTIF au 31 décembre 2008

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE 2007
	BRUT	AMORT. ET PROV	NET	NET
Immobilisation en non valeurs(A)	3 540 000,00	708 000,00	2 832 000,00	0,00
*frais préliminaires	3 540 000,00	708 000,00	2 832 000,00	0,00
*charges à répartir sur plusieurs exercices				
*primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles(B)	140 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00
*immobilisation en recherche et développement				
*brevets, marques, droitset valeurs similaires				
*fonds commercial	140 000,00		140 000,00	140 000,00
*autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles (c)	380 741 230,76	191 694 361,39	189 046 869,37	163 656 306,69
*terrains	64 080 645,50		64 080 645,50	59 705 270,50
*constructions	223 729 587,14	140 585 999,67	83 143 587,47	82 963 396,37
*installations techniques, matériel et outillage	24 724 764,60	16 131 747,36	8 593 017,24	6 453 444,45
*matériel de transport	26 731 341,30	16 652 774,00	10 078 567,30	7 420 812,71
*mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	25 902 563,00	18 323 840,36	7 578 722,64	7 013 382,66
*autres immobilisations corporelles				
*immobilisations corporelles en cours	15 572 329,22		15 572 329,22	100 000,00
Immobilisations financières(D)	174 799 605,00	0,00	174 799 605,00	174 782 205,00
*prêts immobilisés	36 215,00		36 215,00	18 815,00
*autres créances financières				
*titres de participation	174 763 390,00		174 763 390,00	174 763 390,00
*autres titres immobilisés				
Ecarts de conversion, actif(E)				
*diminution des créances immobilisées				
*augmentation des dettes de finance				
<i>total I (A+B+C+D+E)</i>	<i>559 220 835,76</i>	<i>192 402 361,39</i>	<i>366 818 474,37</i>	<i>338 578 511,69</i>
Stocks(F)	439 042 890,38	11 628 709,05	427 414 181,33	198 395 505,85
*marchandises	111 345 034,66	10 888 835,33	100 456 199,33	84 649 006,41
*Matières et fournit Consommables	224 999 058,32	739 873,72	224 259 184,60	68 822 606,48
*produits en cours	282 498,53		282 498,53	222 910,85
*produits intern et prod résid.				
*produits finis	102 416 298,87		102 416 298,87	44 700 982,11
Créances de l'actif circulant(G)	1 100 400 210,08	1 100 477,51	1 099 299 732,57	516 729 543,93
*fournis, débiteurs, avances et acomptes	1 525 089,13		1 525 089,13	320 271,47
*clients et comptes rattachés	331 175 355,97	1 100 477,51	330 074 878,46	282 209 120,03
*personnel	937 066,98		937 066,98	805 533,14
*Etat	109 694 975,04		109 694 975,04	40 736 772,66
*comptes d'associés & sociétés du groupe	315 908 613,23		315 908 613,23	0,00
*autres débiteurs	124 897,92		124 897,92	38 235,39
*comptes de régularis. Actif	341 034 211,81		341 034 211,81	192 619 611,24
Titres et valeurs de placement (II)	241 120,00		241 120,00	217 021 612,69
Ecarts de conversion, actif(I) (éléments circulants)	706 338,91		706 338,91	104,21
<i>total II (F+G+II+I)</i>	<i>1 540 390 559,37</i>	<i>12 729 186,56</i>	<i>1 527 661 372,81</i>	<i>932 146 766,68</i>
Trésorerie ,actif				
*chèques et valeurs à encaisser	3 177 478,88		3 177 478,88	10 841 116,01
*banques TG et CP	34 359 791,67		34 359 791,67	184 477 608,36
*caisse, régie d'avance et accreditifs	10 552 382,12		10 552 382,12	1 645 732,28
<i>total III</i>	<i>48 089 652,67</i>	<i>0,00</i>	<i>48 089 652,67</i>	<i>196 964 456,65</i>
<i>total général I+II+III</i>	<i>2 147 701 047,80</i>	<i>205 131 547,95</i>	<i>1 942 569 499,85</i>	<i>1 467 689 735,02</i>

Bilan: PASSIF au 31 décembre 2008

Passif	Exercice	Exercice 2007
Capitaux propres		
Capital social	472 000 000,00	236 000 000,00
Moins; actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé		
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	39 519 128,77	23 600 000,00
Réserve d'investissement	46 840 794,33	46 840 794,33
Autres réserves	364 000 000,00	400 000 000,00
Report à nouveau (2)	6 353 999,30	45 490 552,64
Résultats nets en instance d'affectation (2)		
Résultat net de l'exercice	388 918 809,87	318 382 575,43
Résultat avant impot		
<i>total des capitaux propres (A)</i>	1 317 632 732,27	1 070 313 922,40
Capitaux propres assimilés (B)		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementés	36 000 000,00	42 000 000,00
<i>total des capitaux assimilés (B)</i>	36 000 000,00	42 000 000,00
Dettes de financement (C)		
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement		
<i>total des dettes de financement (C)</i>	0,00	0,00
Provisions durables pour risques et charges(D)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
	0,00	0,00
Ecarts de conversion, passif (E)		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
	0,00	0,00
<i>total I (A+B+C+D+E)</i>	1 353 632 732,27	1 112 313 922,40
Dettes du passif circulant (F)		
Fournisseurs et comptes rattachés	284 538 816,70	241 505 907,14
Client créditeurs, avances et acomptes	20 681 265,33	19 711 583,10
Personnel	14 444 005,54	4 515 120,91
Organismes sociaux	10 785 809,31	10 380 448,88
Etat	6 713 325,63	67 646 258,56
Comptes d'associés & sociétés du groupe	4 196 438,81	6 052 868,74
Autres créances	160 904,00	160 904,00
Comptes de régularisation passif	6 879 695,25	1 694 258,27
	348 400 260,57	351 667 349,60
Autres provisions pour risques et charges (G)	2 511 152,56	1 874 611,19
Ecarts de conversion, passif (éléments circulants) (II)	3 903 042,92	504 640,03
<i>total II(F+G+II)</i>	354 814 456,05	354 046 600,82
Trésorerie, passif		
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques (soldes créditeurs)	234 122 311,53	1 329 211,80
<i>total III</i>	234 122 311,53	1 329 211,80
<i>total général (I+II+III)</i>	1 942 569 499,85	1 467 689 735,02

Compte des Produits et Charges au 31 Décembre 2009

	opérations		totaux de l'exercice 3=1+2	totaux de l'exercice précédent
	propres à l'exercice 1	des exercices précédents 2		
produits d'exploitation				
*ventes de marchandises (en l'état)	978 419 624,29		978 419 624,29	1 020 668 580,89
*ventes de biens et services produits	1 182 557 720,59		1 182 557 720,59	1 452 776 630,96
*chiffre d'affaires	2 160 977 344,88	0,00	2 160 977 344,88	2 473 445 211,85
*variation de stocks de produits (+-) (I)	48 234 420,15		48 234 420,15	68 426 706,15
*immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
*subventions d'exploitation				
*autres produits d'exploitation	3 628 427,66		3 628 427,66	3 611 613,20
*reprises d'exploitation,transfert de charges	575 316,01		575 316,01	2 756 478,90
<i>total I</i>	2 213 415 508,70	0,00	2 213 415 508,70	2 548 240 010,10
charges d'exploitation				
*achats revendus(2) de marchandises	919 830 452,23	-205 143,00	919 625 309,23	949 796 984,57
*achats consommés(2)de matières et fournitures	905 751 566,72		905 751 566,72	957 882 982,48
*autres charges externes	47 281 014,46	-666 862,14	46 614 152,32	43 128 169,26
*impôts et taxes	4 924 991,11	-98 350,45	4 826 640,66	4 207 777,12
*charges de personnel	98 408 855,58	-96 223,82	98 312 631,76	96 876 257,16
*autres charges d'exploitation	3 326 737,30		3 326 737,30	3 940 394,30
*dotations d'exploitation	21 199 367,82		21 199 367,82	17 907 404,38
<i>total II</i>	2 000 722 985,22	-1 066 579,41	1 999 656 405,81	2 073 739 969,27
résultat d'exploitation (I-II)	212 692 523,48	1 066 579,41	213 759 102,89	474 500 040,83
produits financiers				
*produits des titres de partic. et autres titres immobilisés	55 013 000,00		55 013 000,00	55 011 700,00
*gains de change	12 692 009,24		12 692 009,24	10 625 068,79
*intérêts et autres produits financiers	8 080 960,02		8 080 960,02	20 766 945,00
*reprises financières ;transferts de charges	706 338,91		706 338,91	104,21
<i>total IV</i>	76 492 308,17	0,00	76 492 308,17	86 403 818,00
charges financières				
*charges d'intérêts	7 542 770,67		7 542 770,67	5 656 397,81
*pertes de change	7 720 478,08		7 720 478,08	30 194 668,32
*autres charges financières	21 752,19		21 752,19	0,00
*dotations financières	11 084,48		11 084,48	706 338,91
<i>total V</i>	15 296 085,42	0,00	15 296 085,42	36 557 405,04
résultat financier (IV-V)	61 196 222,75	0,00	61 196 222,75	49 846 412,96
résultat courant (III+VI)	273 888 746,23	1 066 579,41	274 955 325,64	524 346 453,79
produits non courant				
*produits des cessions d'immobilisations	816 151,83		816 151,83	470 000,00
*autres produits non courants	633 970,70		633 970,70	1 231 981,80
*reprises sur subventions d'investissements				
*reprises non courantes;transferts de charges	6 000 000,00		6 000 000,00	6 000 000,00
<i>total VIII</i>	7 450 122,53	0,00	7 450 122,53	7 701 981,80
charges non courantes				
*valeurs nettes d'amortis. des immobilisations cédées	142 981,94		142 981,94	54 449,72
*subventions accordées				
*autres charges non courantes	435 986,36	0,00	435 986,36	1 969 526,00
*dotations non courantes aux amort. et aux prov.				
<i>total IX</i>	578 968,30	0,00	578 968,30	2 023 975,72
résultat non courant (VIII-IX)	6 871 154,23	0,00	6 871 154,23	5 678 006,08
résultat avant impôts (VII+X)	280 759 900,46	1 066 579,41	281 826 479,87	530 024 459,87
impôts sur les résultats	65 323 840,00		65 323 840,00	141 105 650,00
résultat net (XI-XII)	215 436 060,46	1 066 579,41	216 502 639,87	388 918 809,87

total des produits (I+IV+VIII)	2 297 357 939,40	0,00	2 297 357 939,40	2 642 345 809,90
total des charges (II+V+IX+XIII)	2 081 921 878,94	-1 066 579,41	2 080 855 299,53	2 253 427 000,03
résultat net (total des produits-total des charges)	215 436 060,46	1 066 579,41	216 502 639,87	388 918 809,87

Compte des Produits et Charges au 31 Décembre 2008

	opérations propres à l'exercice 1	des exercices précédents 2	totaux de l'exercice 3=1+2	totaux de l'exercice précédent
produits d'exploitation				
*ventes de marchandises (en l'état)	1 020 668 580,89		1 020 668 580,89	854 566 187,70
*ventes de biens et services produits	1 452 776 630,96		1 452 776 630,96	1 298 836 221,85
*chiffre d'affaires	2 473 445 211,85	0,00	2 473 445 211,85	2 153 402 409,55
*variation de stocks de produits (+-) (I)	68 426 706,15		68 426 706,15	34 786 848,16
*immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
*subventions d'exploitation				
*autres produits d'exploitation	3 611 613,20		3 611 613,20	2 608 141,08
*reprises d'exploitation,transfert de charges	2 756 478,90		2 756 478,90	421 405,22
<i>total I</i>	2 548 240 010,10	0,00	2 548 240 010,10	2 191 218 804,01
charges d'exploitation				
*achats revendus(2) de marchandises	949 796 984,57		949 796 984,57	799 692 562,50
*achats consommés(2)de matières et fournitures	957 882 982,48		957 882 982,48	832 807 278,40
*autres charges externes	43 128 169,26		43 128 169,26	31 721 896,03
*impôts et taxes	4 182 205,12	25 572,00	4 207 777,12	3 051 336,53
*charges de personnel	96 876 257,16		96 876 257,16	86 737 227,47
*autres charges d'exploitation	3 703 568,00	236 826,30	3 940 394,30	4 466 746,53
*dotations d'exploitation	17 907 404,38		17 907 404,38	16 607 254,90
<i>total II</i>	2 073 477 570,97	262 398,30	2 073 739 969,27	1 775 084 302,36
résultat d'exploitation (I-II)	474 762 439,13	-262 398,30	474 500 040,83	416 134 501,65
produits financiers				
*produits des titres de partic. et autres titres immobilisés	55 011 700,00		55 011 700,00	55 012 999,99
*gains de change	10 198 464,89	426 603,90	10 625 068,79	6 451 640,11
*intérêts et autres produits financiers	20 766 945,00		20 766 945,00	15 804 847,19
*reprises financières ;transferts de charges	104,21		104,21	
<i>total IV</i>	85 977 214,10	426 603,90	86 403 818,00	77 269 487,29
charges financières				
*charges d'intérêts	5 626 951,72	29 446,09	5 656 397,81	126 406,64
*pertes de change	29 888 944,62	305 723,70	30 194 668,32	3 734 978,90
*autres charges financières			0,00	561 255,75
*dotations financières	706 338,91		706 338,91	104,21
<i>total V</i>	36 222 235,25	335 169,79	36 557 405,04	4 422 745,50
résultat financier (IV-V)	49 754 978,85	91 434,11	49 846 412,96	72 846 741,79
résultat courant (III+VI)	524 517 417,98	-170 964,19	524 346 453,79	488 981 243,44
produits non courant				
*produits des cessions d'immobilisations	470 000,00		470 000,00	445 905,00
*autres produits non courants	1 231 981,80		1 231 981,80	371 066,24
*reprises sur subventions d'investissements				
*reprises non courantes;transferts de charges	6 000 000,00		6 000 000,00	
<i>total VIII</i>	7 701 981,80	0,00	7 701 981,80	816 971,24
charges non courantes				
*valeurs nettes d'amortis. des immobilisations cédées	54 449,72		54 449,72	231 299,91
*subventions accordées				
*autres charges non courantes	1 969 526,00	0,00	1 969 526,00	203 269,34

*dotations non courantes aux amorts. et aux prov.				30 000 000,00
<i>total IX</i>	2 023 975,72	0,00	2 023 975,72	30 434 569,25
résultat non courant (VIII-IX)	5 678 006,08	0,00	5 678 006,08	-29 617 598,01
résultat avant impôts (VII+X)	530 195 424,06	-170 964,19	530 024 459,87	459 363 645,43
impôts sur les résultats	141 105 650,00		141 105 650,00	140 981 070,00
résultat net (XI-XII)	389 089 774,06	-170 964,19	388 918 809,87	318 382 575,43
total des produits (I+IV+VIII)	2 641 919 206,00	426 603,90	2 642 345 809,90	2 269 305 262,54
total des charges (II+V+IX+XIII)	2 252 829 431,94	597 568,09	2 253 427 000,03	1 950 922 687,11
résultat net (total des produits-total des charges)	389 089 774,06	-170 964,19	388 918 809,87	318 382 575,43

Tableau de financement au 31 décembre 2009

I - synthèse des masses du bilan

Masses	exercice a	exercice b	variation a - b	
			emplois c	ressources d
financement permanent	1 398 935 372,14	1 353 632 732,27		45 302 639,87
Moins actif Immobilisé	394 850 857,75	366 818 474,37	28 032 383,38	
FONDS DE ROULEMENTS FONCTIONNELS (1-2) (A)	1 004 084 514,39	986 814 257,90		17 270 256,49
actif circulant	1 180 954 981,90	1 527 661 372,81		346 706 390,91
moins passif circulant	266 544 674,86	354 814 456,05	88 269 781,19	
BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	914 410 307,04	1 172 846 916,76		258 436 609,72
TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) =A-B	89 674 207,35	-186 032 658,86	275 706 866,21	

II -emplois et ressources

I- RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
autofinancement (A)	0,00	62 795 732,92		257 997 551,19
*capacité d'autofinancement		227 995 732,92		399 597 551,19
*distributions de bénéfices		165 200 000,00		141 600 000,00
cessions et réductions d'immobilisations (B)	0,00	816 151,83	0,00	470 000,00
*cessions d'immobilisations incorporelles.				
*cessions d'immobilisations corporelles.		816 151,83		470 000,00
*cessions d'immobilisations financières				
récupérations sur créances immobilisées				
augmentation des capitaux propres assimilés (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
*augmentations de capital,apports				
*subventions d'investissement.				
augmentation des dettes de financement (D)				
(nettes de primes de rembourse)				
total I :ressources stables (A+B+C+D)		63 611 884,75	0,00	258 467 551,19
II- EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
*acquisition et augmentaions d'immobilisation E	46 341 628,26	0,00	45 388 704,00	0,00
*acquisition d'immobilisations incorporelles	956 195,00		3 540 000,00	
*acquisition d'immobilisations corporelles	44 885 733,26		41 831 304,00	
*acquisition d'immobilisations financières	499 700,00		17 400,00	
*augment.des créances immob.				
remboursement des capitaux propres (F)				
remboursement des dettes de financement (G)				
emplois en non valeurs (H)				
total II :emplois stables (E+F+G+H)	46 341 628,26		45 388 704,00	0,00
III - VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL		258 436 609,72	594 746 750,90	
IV -VARIATION DE LA TRESORERIE	275 706 866,21			381 667 903,71
TOTAL GLOBAL	322 048 494,47	322 048 494,47	640 135 454,90	640 135 454,90

Tableau de financement au 31 décembre 2008

I - synthèse des masses du bilan

Masses	exercice a	exercice b	variation a - b	
			emplois c	ressources d
financement permanent	1 353 632 732,27	1 112 313 922,40		241 318 809,87
Moins actif Immobilisé	366 818 474,37	338 578 511,69	28 239 962,68	
FONDS DE ROULEMENTS FONCTIONNELS (1-2) (A)	986 814 257,90	773 735 410,71		213 078 847,19
actif circulant	1 527 661 372,81	932 146 766,68	595 514 606,13	
moins passif circulant	354 814 456,05	354 046 600,82	767 855,23	
BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	1 172 846 916,76	578 100 165,86	594 746 750,90	
TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) =A-B	-186 032 658,86	195 635 244,85	-381 667 903,71	

II -emplois et ressources

I- RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
autofinancement (A)	0,00	257 997 551,19		257 481 042,95
*capacité d'autofinancement		399 597 551,19		363 681 042,95
*distributions de bénéfices		141 600 000,00		106 200 000,00
cessions et réductions d'immobilisations (B)	0,00	470 000,00	0,00	373 000,00
*cessions d'immobilisations incorporelles.				
*cessions d'immobilisations corporelles.		470 000,00		373 000,00
*cessions d'immobilisations financières				
récupérations sur créances immobilisées				
augmentation des capitaux propres assimilés (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
*augmentations de capital,apports				
*subventions d'investissement.				
augmentation des dettes de financement (D)				
(nettes de primes de rembourse)				
total I :ressources stables (A+B+C+D)		258 467 551,19	0,00	257 854 042,95
II- EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
*acquisition et augmentaions d'immobilisation E	45 388 704,00	0,00	29 701 215,15	0,00
*acquisition d'immobilisations incorporelles	3 540 000,00			
*acquisition d'immobilisations corporelles	41 831 304,00		29 701 215,15	
*acquisition d'immobilisations financières	17 400,00			
*augment.des créances immob.				
remboursement des capitaux propres (F)				
remboursement des dettes de financement (G)				
emplois en non valeurs (H)				
total II :emplois stables (E+F+G+H)	45 388 704,00		29 701 215,15	0,00
III - VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL	594 746 750,90		164 104 890,50	
IV -VARIATION DE LA TRESORERIE	-381 667 903,71		64 047 937,30	
TOTAL GLOBAL	258 467 551,19	258 467 551,19	257 854 042,95	257 854 042,95

État des Soldes de Gestion au 31 décembre 2009

ELEMENTS		2009	2008
1	ventes de marchandises (en l'état)	978 419 624,29	1 020 668 580,89
2	achats revendus de marchandises	919 625 309,23	949 796 984,57
	marge brute sur ventes en l'état	58 794 315,06	70 871 596,32
	production de l'exercice:(3+4+5)	1 230 792 140,74	1 521 203 337,11
3	*vente de biens et services produits	1 182 557 720,59	1 452 776 630,96
4	*variation stocks de produits	48 234 420,15	68 426 706,15
5	*immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
	consommation de l'exercice: (6+7)	952 365 719,04	1 001 011 151,74
6	*achats consommés de matières et fournitures	905 751 566,72	957 882 982,48
7	*autres charges externes	46 614 152,32	43 128 169,26
	valeur ajoutée (I+II+III)	337 220 736,76	591 063 781,69
8	subventions d'exploitation		
9	impôts et taxes	4 826 640,66	4 207 777,12
10	charges de personnel	98 312 631,76	96 876 257,16
	excédent brut d'exploitation (EBE)	234 081 464,34	489 979 747,41
	insuffisance brute d'exploitation (IBE)		
11	autres produits d'exploitation	3 628 427,66	3 611 613,20
12	autres charges d'exploitation	3 326 737,30	3 940 394,30
13	reprises d'exploitation;transferts de charges	575 316,01	2 756 478,90
14	dotations d'exploitation	21 199 367,82	17 907 404,38
	résultat d'exploitation (+ ou -)	213 759 102,89	474 500 040,83
	résultat financier	61 196 222,75	49 846 412,96
	résultat courant (+ou-)	274 955 325,64	524 346 453,79
	résultat non courant	6 871 154,23	5 678 006,08
15	impôts sur les résultats	65 323 840,00	141 105 650,00
	résultat net de l'exercice (+ ou -)	216 502 639,87	388 918 809,87
II- Capacité d'autofinancement (C.A.F). Autofinancement			
1	résultat net de l'exercice	216 502 639,87	388 918 809,87
	*bénéfice +	216 502 639,87	388 918 809,87
	*perte -		
2	dotations d'exploitation (1)	18 166 262,94	17 094 291,60
3	dotations financières (1)		
4	dotations non courantes (1)		
5	reprises d'exploitation (2)		
6	reprises financières (2)		
7	reprises non courantes (2) (3)	6 000 000,00	6 000 000,00
8	produits des cessions d'immobilis.	816 151,83	470 000,00
9	valeurs nettes d'amort. des imm. cedées	142 981,94	54 449,72
	Capacite d'autofinancement (C.A.F)	227 995 732,92	399 597 551,19
10	distributions de bénéfices	165 200 000,00	141 600 000,00
	Autofinancement	62 795 732,92	257 997 551,19

État des Soldes de Gestion au 31 décembre 2008

I- Tableau de formation des résultats (T.F.R)

ELEMENTS			2008	2007
	1	ventes de marchandises (en l'état)	1 020 668 580,89	854 566 187,70
	2	achats revendus de marchandises	949 796 984,57	799 692 562,50
I		marge brute sur ventes en l'état	70 871 596,32	54 873 625,20
II		production de l'exercice:(3+4+5)	1 521 203 337,11	1 333 623 070,01
	3	*vente de biens et services produits	1 452 776 630,96	1 298 836 221,85
	4	*variation stocks de produits	68 426 706,15	34 786 848,16
	5	*immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
III		consommation de l'exercice: (6+7)	1 001 011 151,74	864 529 174,43
	6	*achats consommés de matières et fournitures	957 882 982,48	832 807 278,40
	7	*autres charges externes	43 128 169,26	31 721 896,03
IV		valeur ajoutée (I+II+III)	591 063 781,69	523 967 520,78
	8	subventions d'exploitation		
	9	impôts et taxes	4 207 777,12	3 051 336,53
	10	charges de personnel	96 876 257,16	86 737 227,47
V		excédent brut d'exploitation (EBE)	489 979 747,41	434 178 956,78
		insuffisance brute d'exploitation (IBE)		
	11	autres produits d'exploitation	3 611 613,20	2 608 141,08
	12	autres charges d'exploitation	3 940 394,30	4 466 746,53
	13	reprises d'exploitation;transferts de charges	2 756 478,90	421 405,22
	14	dotations d'exploitation	17 907 404,38	16 607 254,90
VI		résultat d'exploitation (+ ou -)	474 500 040,83	416 134 501,65
VII		résultat financier	49 846 412,96	72 846 741,79
VIII		résultat courant (+ou-)	524 346 453,79	488 981 243,44
IX		résultat non courant	5 678 006,08	-29 617 598,01
	15	impôts sur les résultats	141 105 650,00	140 981 070,00
X		résultat net de l'exercice (+ ou -)	388 918 809,87	318 382 575,43

II- Capacité d'autofinancement(C.A.F) .autofinancement

	1	résultat net de l'exercice	388 918 809,87	318 382 575,43
		*bénéfice +	388 918 809,87	318 382 575,43
		*perte -		
	2	dotations d'exploitation (1)	17 094 291,60	15 513 072,61
	3	dotations financières (1)		
	4	dotations non courantes (1)		30 000 000,00
	5	reprises d'exploitation (2)		
	6	reprises financières (2)		
	7	reprises non courantes (2) (3)	6 000 000,00	
	8	produits des cessions d'immobilis.	470 000,00	445 905,00
	9	valeurs nettes d'amort. des imm. cédées	54 449,72	231 299,91
I		Capacité d'autofinancement (C.A.F)	399 597 551,19	363 681 042,95
	10	distributions de bénéfices	141 600 000,00	106 200 000,00
II		Autofinancement	257 997 551,19	257 481 042,95

Tableau des immobilisations au 31 décembre 2009

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
<u>IMMOBILISATION EN NON VALEURS</u>	3 540 000,00	956 195,00	-	-	-	-	-	4 496 195,00
. Frais préliminaires	3 540 000,00							3 540 000,00
. Charges à répartir sur plusieurs exercices		956 195,00						956 195,00
. Primes de remboursement obligations								
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>	140 000,00	-	-	-	-	-	-	140 000,00
. Immobilisation en recherche et développement								
. Brevets, marques, droits et valeurs similiaires								
. Fonds commercial	140 000,00							140 000,00
. Autres immobilisations incorporelles								-
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	380 741 230,76	44 885 733,26	-	15 572 329,22	3 985 687,20	-	15 572 329,22	421 641 276,82
. Terrains	64 080 645,50	12 860 520,00		600 000,00				77 541 165,50
. Constructions & aménagements	223 729 587,14	22 698 674,37		14 972 329,22				261 400 590,73
. Installations, techniques, materiel et outillage	24 724 764,60	2 164 525,27						26 889 289,87
. Matériel de transport	26 731 341,30	415 000,00			3 985 687,20			23 160 654,10
. Mobilier, materiel de bureau et aménagement divers	25 902 563,00	1 129 952,48						27 032 515,48
. Autres immobilisations corporelles	-							-
. Immobilisations corporelles en cours	15 572 329,22	5 617 061,14					15 572 329,22	5 617 061,14
	384 421 230,76	45 841 928,26	-	15 572 329,22	3 985 687,20	-	15 572 329,22	426 277 471,82

Tableau des immobilisations au 31 décembre 2008

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
<u>IMMOBILISATION EN NON VALEURS</u>	-	3 540 000,00	-	-	-	-	-	3 540 000,00
. Frais préliminaires		3 540 000,00						3 540 000,00
. Charges à répartir sur plusieurs exercices								
. Primes de remboursement obligations								
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>	140 000,00	-	-	-	-	-	-	140 000,00
. Immobilisation en recherche et développement								
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires								
. Fonds commercial	140 000,00							140 000,00
. Autres immobilisations incorporelles								-
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	341 085 208,76	41 831 304,00	-	102 000,00	2 175 282,00	-	102 000,00	380 741 230,76
. Terrains	59 705 270,50	4 375 375,00						64 080 645,50
. Constructions & aménagements	214 243 062,96	9 384 524,18		102 000,00				223 729 587,14
. Installations, techniques, matériel et outillage	21 448 845,68	3 275 918,92						24 724 764,60
. Matériel de transport	21 653 576,45	7 253 046,85			2 175 282,00			26 731 341,30
. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	23 934 453,17	1 970 109,83					2 000,00	25 902 563,00
. Autres immobilisations corporelles	-							-
. Immobilisations corporelles en cours	100 000,00	15 572 329,22					100 000,00	15 572 329,22
	341 225 208,76	45 371 304,00	-	102 000,00	2 175 282,00	-	102 000,00	384 421 230,76

Tableau des amortissements comptables au 31 décembre 2009

N A T U R E	CUMUL DEBUT EXERCICE	DOTATION DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS SORTIES	CUMUL D'AMORTISSEMENT FIN EXERCICE 4=1-2+3
	1	2	3	
IMMOBILISATION EN NON VALEURS	708 000,00	899 239,00	-	1 607 239,00
Frais préliminaires	708 000,00	708 000,00		1 416 000,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices		191 239,00		191 239,00
Prime de remboursements des obligations				
IMMOBILISATION INCORPORELLES				
Immobilisation en recherche et développement				
Brevets marques,droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	191 694 361,39	17 267 023,94	3 842 705,26	205 118 680,07
Terrains				
Constructions et aménagement	139 847 101,62	9 428 410,28		149 275 511,90
Installations techniques matériel et outillage	16 140 285,19	1 311 696,29		17 451 981,48
Matériel de transport	16 655 732,33	4 340 696,42	3 842 705,26	17 153 723,49
Mobilier & materiel de bureau et aménagements divers	19 051 242,25	2 186 220,95		21 237 463,20
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL	192 402 361,39	18 166 262,94	3 842 705,26	206 725 919,07

Tableau des amortissements comptables au 31 décembre 2008

N A T U R E	CUMUL DEBUT EXERCICE	DOTATION DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS SORTIES	CUMUL D'AMORTISSEMENT FIN EXERCICE 4=1-2+3
	1	2	3	
IMMOBILISATION EN NON VALEURS	-	708 000,00	-	708 000,00
Frais préliminaires		708 000,00		708 000,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursements des obligations				
IMMOBILISATION INCORPORELLES				
Immobilisation en recherche et développement				
Brevets marques,droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	177 428 902,07	16 386 291,60	2 120 832,28	191 694 361,39
Terrains				
Constructions et aménagement	131 279 666,56	8 567 435,06		139 847 101,62
Installations techniques matériel et outillage	14 995 401,23	1 144 883,96		16 140 285,19
Matériel de transport	14 232 763,74	4 543 800,87	2 120 832,28	16 655 732,33
Mobilier & materiel de bureau et aménagements divers	16 921 070,54	2 130 171,71		19 051 242,25
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL	177 428 902,07	17 094 291,60	2 120 832,28	192 402 361,39

Tableau des amortissements fiscaux au 31 décembre 2009

N A T U R E	CUMUL DEBUT EXERCICE	DOTATION DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS SORTIES	CUMUL D'AMORTISSEMENT FIN EXERCICE 4=1+2-3
	1	2	3	
IMMOBILISATION EN NON VALEURS	708 000,00	899 239,00	-	1 607 239,00
Frais préliminaires	708 000,00	708 000,00		1 416 000,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices		191 239,00		191 239,00
Prime de remboursements des obligations				
IMMOBILISATION INCORPORELLES				
Immobilisation en recherche et développement				
Brevets marques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	182 774 884,84	18 700 848,67	3 298 281,26	198 177 452,25
Terrains				
Constructions	70 886 883,30	7 582 312,82		78 469 196,12
Installations techniques matériel et outillage	16 161 231,60	1 317 368,21		17 478 599,81
Matériel de transport	15 302 126,05	3 528 828,25	3 298 281,26	15 532 673,04
Mobilier matériel de bureau et aménagements divers	80 424 643,89	6 272 339,39		86 696 983,28
Redressement amortissement aménagements divers				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
	183 482 884,84	19 600 087,67	3 298 281,26	199 784 691,25

Tableau des amortissements fiscaux au 31 décembre 2008

N A T U R E	CUMUL DEBUT EXERCICE	DOTATION DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS SORTIES	CUMUL D'AMORTISSEMENT FIN EXERCICE 4=1+2-3
	1	2	3	
IMMOBILISATION EN NON VALEURS	-	708 000,00	-	708 000,00
Frais préliminaires		708 000,00		708 000,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursements des obligations				
IMMOBILISATION INCORPORELLES				
Immobilisation en recherche et développement				
Brevets marques,droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	166 115 246,76	18 486 922,20	1 827 284,12	182 774 884,84
Terrains				
Constructions	64 438 320,82	6 448 562,48		70 886 883,30
Installations techniques matériel et outillage	14 958 060,84	1 203 170,76		16 161 231,60
Matériel de transport	12 783 286,46	4 346 123,71	1 827 284,12	15 302 126,05
Mobilier matériel de bureau et aménagement divers	73 935 578,64	6 489 065,25		80 424 643,89
Redressement amortissement aménagement divers				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
	166 115 246,76	19 194 922,20	1 827 284,12	183 482 884,84

**Tableau des plus ou moins values sur cessions ou retraits d'immobilisations
au 31 décembre 2009**

DATE DE CESSION OU RETRAIT	DATE D'ACHAT	COMPTE PRINCIPAL	MONTANT BRUT	AMORTISSEMENTS CUMULES COMPTABLES	VALEUR NETTE D'AMORTISSEMENTS	PRODUIT DE CESSION	PLUS VALUES	MOINS VALUES
31.12.2009		VS 4942.B.1	349 454,00	349 454,00	-	35 000,00	35 000,00	
15.10..2009		VS 30673.B.7	132 104,00	132 104,00	-	72 198,56	72 198,56	
30.06..2009		VS 30934.B.6 VS 32336.B.	140 754,00	140 754,00	-	56 249,00	56 249,00	
30.10..2009		6	282 804,00	282 804,00	-	29 182,98	29 182,98	
31.12.2009		VS 38597.B.6	118 360,00	118 360,00	-	55 000,00	55 000,00	
17.06.2009		VS 47069.B.6	190 054,00	164 581,48	25 472,52	20 000,00		5 472,52
31.12.2009		VS 47072.B.6	464 004,00	464 004,00	-	80 000,00	80 000,00	
30.09.2009		VS 46666.B.6	140 754,00	134 889,25	5 864,75	55 000,00	49 135,25	
30.09.2009		VS 46665.B.6	140 754,00	134 889,25	5 864,75	62 529,37	56 664,62	
30.10.2009		VS 30352.B.6	276 454,00	276 454,00	-	39 015,66	39 015,66	
30.09.2009		VS 47073.B.6	246 385,60	230 986,50	15 399,10	25 000,00	9 600,90	
30.09.2009		VS 30354.B.6	276 454,00	276 454,00	-	39 367,67	39 367,67	
30.09.2009		VS 46662.B.6	140 754,00	134 889,25	5 864,75	60 000,00	54 135,25	
06.05.2009		VS 15517.B.6	148 954,00	148 954,00	-	25 000,00	25 000,00	
30.09.2009		VS 32337.B.6	282 804,00	282 804,00	-	25 000,00	25 000,00	
30.09.09		VS 91444.B.6	132 000,00	57 750,00	74 250,00	70 000,00		4 250,00
08.10.2009		VS 47071.B.6	246 385,60	236 119,53	10 266,07	30 943,25	20 677,18	
11.11.2009		VS 30353.B.6	276 454,00	276 454,00	-	36 665,34	36 665,34	
			3 985 687,20	3 842 705,26	142 981,94	816 151,83	682 892,41	9 722,52

**Tableau des plus ou moins values sur cessions ou retraits d'immobilisations
au 31 décembre 2008**

DATE DE CESSION OU RETRAIT	DATE D'ACHAT	COMPTE PRINCIPAL	MONTANT BRUT	AMORTISSEMENTS CUMULES COMPTABLES	VALEUR NETTE D'AMORTISSEMENTS	PRODUIT DE CESSION	PLUS VALUES	MOINS VALUES
30.09.07		VS 8655.B.6	349 454,00	349 454,00	-	45 000,00	45 000,00	
31.01.07		VS 9362.B.7	568 204,00	568 204,00	-	200 000,00	200 000,00	
14.04.07		VS 3207.A.6	25 000,00	16 145,83	8 854,17	15 000,00	6 145,83	
14.04.07		VS 1167 A 6	25 000,00	16 145,83	8 854,17	15 000,00	6 145,83	
14.04.07		VS 91042.B.6	179 954,00	179 954,00	-	30 000,00	30 000,00	
21.05.07		VS 13294.B.6	148 954,00	148 954,00	-	20 000,00	20 000,00	
29.04.07		VS 30674.B.6	195 954,00	159 212,62	36 741,38	25 000,00		11 741,38
14.04.07		VS 16575.B.6	141 154,00	141 154,00	-	30 000,00	30 000,00	
27.05.07		VS 8051.B.6	349 454,00	349 454,00	-	65 000,00	65 000,00	
07.08.07		VS 91043.A.6	192 154,00	192 154,00	-	25 000,00	25 000,00	
			2 175 282,00	2 120 832,28	54 449,72	470 000,00	427 291,66	11 741,38

Tableau des titres de participations au 31 décembre 2009

RAISON SOCIALE DE LA SOCIETE	CAPITAL	DATE D'ACQUI- SITION DES VALEURS	VALEUR NOMINALE DU TITRE	PRIX D'ACQUI- SITION	TITRES DETENUS		POURCENTAGE DE PARTICIPA- TION DU CAPITAL	REVENUS DE CES PARTICI- PATIONS
					NOMBRE	VALEUR		
Soberma	10 000 000,00	Voir Etat	500,00	Voir Etat	19 993	9 996 500,00	99,97	Néant
Diamond Motors	50 000 000,00	Voir Etat	500,00	Voir Etat	99 993	49 996 500,00	99,99	35 000 000,00
Sté Chérifienne d'Automobile et de Matériel Agricole	50 000 000,00	Voir Etat	500,00	Voir Etat	99 993	49 996 500,00	99,99	10 000 000,00
Sté Marocaine de Machines Agricoles	50 000 000,00	Voir Etat	500,00	Voir Etat	99 993	49 996 500,00	99,99	10 000 000,00
S. I. V. A. C.	1 000 000,00	Voir Etat	50,00	Voir Etat	342	17 100,00	0.4	Néant
Sidi Othman	944 890,00	1954	10,00	10	7.249	83 490,00	7.6	Néant
L ocoto	500 000,00	Juin 1968	100,00	500	500	50 000,00	10.00	Néant
S. N. G. U.	20 000 000,00	Voir Etat	500,00	400	39 993	14 959 900,00	99,98	Néant
Banque Populaire		Voir Etat	100,00		1.800	180 000,00		Néant
Leader Location LD	500 000,00	DEC 2008	100,00	100,00	4 995	499 500,00	99,99	Néant
Auto HallL.com'	500 000,00	juin-09	100,00	100,00	4 994	499 400,00	99,99	Néant

Tableau des titres de participations au 31 décembre 2008

RAISON SOCIALE DE LA SOCIETE	CAPITAL	DATE D'ACQUI- SITION DES VALEURS	VALEUR NOMINALE DU TITRE	PRIX D'ACQUI- SITION	TITRES DETENUS		POURCENTAGE DE PARTICIPA- TION DU CAPITAL	REVENUS DE CES PARTICI- PATIONS
					NOMBRE	VALEUR		
SOBERMA	10 000 000,00	Voir Etat	500,00	Voir Etat	19 993	9 996 500,00	99,97	Néant
DIAMOND MOTORS	50 000 000,00	Voir Etat	500,00	Voir Etat	99 993	49 996 500,00	99,99	30 000 000,00
Sté Chérifienne d'Automobile et de Matériel Agricole	50 000 000,00	Voir Etat	500,00	Voir Etat	99 993	49 996 500,00	99,99	15 000 000,00
Sté Marocaine de Machines Agricoles	50 000 000,00	Voir Etat	500,00	Voir Etat	99 993	49 996 500,00	99,99	5 000 000,00
S. I. V. A. C.	1 000 000,00	Voir Etat	50,00	Voir Etat	342	17 100,00	0.4	Néant
SIDI OTHMAN	944 890,00	1954	10,00	10	7.249	83 490,00	7.6	
L O C O T O	500 000,00	Juin 1968	100,00	500	500	50 000,00	10.00	Néant
S. N. G. U.	20 000 000,00	Voir Etat	500,00	400	39993	14 959 900,00	99,98	5 000 000,00
BANQUE POPULAIRE		Voir Etat	100,00		1.800	180 000,00		

Tableau des provisions comptables au 31 décembre 2009

NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'EXPLOITATION	FINANCIERES	NON COURANTES	D'EXPLOITATION	FINANCIERES	NON COURANTES	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								-
2. Provisions réglementées	36 000 000,00						6 000 000,00	30 000 000,00
3. Provision durables pour risques et charges								-
SOUS TOTAL (A)	36 000 000,00	-	-	-	-	-	6 000 000,00	30 000 000,00
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant hors trésorerie								
* Clients	1 100 477,51	2 356 611,73			272 869,43			3 184 219,81
* Stocks	11 628 709,05	676 493,25			302 446,58			12 002 755,72
5. Autre provisions pour risques et charges.	706 338,91		11 084,48			706 338,91		11 084,48
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	13 435 525,47	3 033 104,98	11 084,48	-	575 316,01	706 338,91	-	15 198 060,01
TOTAL (A+B)	49 435 525,47	3 033 104,98	11 084,48	-	575 316,01	706 338,91	6 000 000,00	45 198 060,01

Tableau des provisions comptables au 31 décembre 2008

NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'EXPLOITATION	FINANCIERES	NON COURANTES	D'EXPLOITATION	FINANCIERES	NON COURANTES	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								-
2. Provisions reglementées	42 000 000,00						6 000 000,00	36 000 000,00
3. Provision durables pour risques et charges								-
SOUS TOTAL (A)	42 000 000,00	-	-	-	-	-	6 000 000,00	36 000 000,00
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant hors trésorerie								
* Clients	2 066 452,99	599 798,11			1 565 773,59			1 100 477,51
* Stocks	12 606 099,69	213 314,67			1 190 705,31			11 628 709,05
5. Autre provisions pour risques et charges.	-							-
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	14 672 552,68	813 112,78	-	-	2 756 478,90	-	-	12 729 186,56
TOTAL (A+B)	56 672 552,68	813 112,78	-	-	2 756 478,90	-	6 000 000,00	48 729 186,56

Tableau des créances au 31 décembre 2009

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montant en devises	Montants sur l'Etat et organi. Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
<u>DE L'ACTIF IMMOBILISE</u>	175 299 305,00							
. Prêts Immobilisés	36 215,00							
. Autres créances financières	175 263 090,00							
<u>DE L'ACTIF CIRCULANT</u>	768 473 022,65	4 971 614,82	634 941 958,87	11 518 911,95	-	130 809 686,59	247 447 297,80	6 725 540,38
. Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	2 699 029,56		2 699 029,56				134 597,75	
. Clients et comptes rattachés	316 617 270,08	4 971 614,82	300 160 001,31	11 485 653,95	-	5 911 118,91	38 616 599,92	6 725 540,38
. Personnel	1 051 400,08		1 051 400,08					
. Organismes sociaux	1 291,92		1 291,92					
. Etat	124 898 567,68		124 898 567,68			124 898 567,68		
. Comptes d'associés&Stés du groupe	208 830 697,88		208 830 697,88				208 830 697,88	
. Autres débiteurs	33 258,00			33 258,00				
. Comptes de régularisation-Actif	114 341 507,45							

Tableau des créances au 31 décembre 2008

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montant en devises	Montants sur l'Etat et organi. Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
<u>DE L'ACTIF IMMOBILISE</u>	174 799 605,00							
. Prêts Immobilisés	36 215,00							
. Autres créances financières	174 763 390,00							
<u>DE L'ACTIF CIRCULANT</u>	1 100 400 210,08	1 109 998,65	444 655 487,66	1 593 786,25	-	109 694 975,04	316 121 474,59	19 168 630,26
. Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	1 525 089,13			1 525 089,13				
. Clients et comptes rattachés	331 175 355,97	1 109 998,65	17 989 934,49	68 697,12			212 861,36	19 168 630,26
. Personnel	937 066,98		937 066,98					
. Etat	109 694 975,04		109 694 975,04			109 694 975,04		
. Comptes d'associés	315 908 613,23		315 908 613,23				315 908 613,23	
. Autres débiteurs	124 897,92		124 897,92					
. Comptes de régularisation-Actif	341 034 211,81							

Tableau des dettes au 31 décembre 2009

D E T T E S	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montant en devises	Montants vis-à vis de l'Etat et organismes publics	Montants vis-à vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
<u>DE FINANCEMENT</u>								
. Emprunts obligataires . Autres dettes de financement								
<u>DU PASSIF CIRCULANT</u>	264 389 900,55	-	260 510 153,49	3 879 747,06	19 357 131,08	14 946 417,83	129 684 775,79	38 571 606,82
- . Fournisseurs et comptes rattachés	149 986 583,55	-	146 106 836,49	3 879 747,06	19 357 131,08		66 481 190,14	38 571 606,82
. Clients créditeurs, avances et acomptes	15 439 925,26		15 439 925,26					
. Personnel	11 704 893,87		11 704 893,87					
. Organismes sociaux	9 965 710,71		9 965 710,71			9 965 710,71		
. Etat	4 980 707,12		4 980 707,12			4 980 707,12		
. Comptes d'associés et sociétés du groupe	68 645 614,46		68 645 614,46				63 203 585,65	
. Autres créanciers	203 002,30		203 002,30					
. Comptes de régularisation - Passif	3 463 463,28		3 463 463,28					

Tableau des dettes au 31 décembre 2008

D E T T E S	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montant en devises	Montants vis-à vis de l'Etat et organismes publics	Montants vis-à vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
<u>DE FINANCEMENT</u>								
. Emprunts obligataires . Autres dettes de financement								
<u>DU PASSIF CIRCULANT</u>	348 400 260,57	105 432 435,85	57 067 031,92	10 909 764,44	158 642 345,92	6 713 325,63	-	109 714 157,96
- . Fournisseurs et comptes rattachés	284 538 816,70	105 432 435,85	4 281 722,11		151 929 020,29			109 714 157,96
. Clients créditeurs, avances et acomptes	20 681 265,33		20 681 265,33					
. Personnel	14 444 005,54		14 444 005,54					
. Organismes sociaux	10 785 809,31		10 785 809,31					
. Etat	6 713 325,63		6 713 325,63	6 713 325,63	6 713 325,63	6 713 325,63		
. Comptes d'associés et sociétés du groupe	4 196 438,81			4 196 438,81				
. Autres créanciers	160 904,00		160 904,00					
. Comptes de régularisation - Passif	6 879 695,25							

Tableau des sûretés réelles données ou reçues au 31 décembre 2009

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature [1]	Date et lieu d'inscription	Objet [1][2]	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
* Sûretés données					
* Sûretés reçues - Ets CHOUAY	300 000,00			Hypothèque	

[1] Gage : 1-Hypothèse : 2-Nantissement : 3-Warrant : 4-Autres : 5-(à préciser)

[2] préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)
(entreprises liées, associées, membres du personnel)

[3] préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteurs
(sûretés reçues)

Tableau des sûretés réelles données ou reçues au 31 décembre 2008

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature [1]	Date et lieu d'inscription	Objet [1][2]	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
* Sûretés données					
* Sûretés reçues - Ets CHOUAY	300 000,00			Hypothèque	

[1] Gage : 1-Hypothèse : 2-Nantissement : 3-Warrant : 4-Autres : 5-(à préciser)

[2] préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)
(entreprises liées, associées, membres du personnel)

[3] préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteurs
(sûretés reçues)

**Tableau des engagements financiers reçus ou donnés hors opérations de crédit bail au
31 décembre 2009**

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
*Avals et cautions	3 520 372,00	4 084 470,00
- CAUTIONS BANCAIRES	3 520 372,00	4 084 470,00
*Autres engagements donnés	4 436 500,13	5 061 277,13
- Autres cautions	12 700 000 £	12 700 000 £
- Crédit d'enlèvement		
- Saisie arrêt	352 030,13	352 030,13
- Engagement prime de départ à la retraite	4 084 470,00	4 709 247,00
TOTAL (1)	7 956 872,13	9 145 747,13
(1) dont engagements à l'égard d'entreprise liées	12 700 000 £	12 700 000 £
ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
*Avals et cautions		
*Autres engagements reçus		
TOTAL		

**Tableau des engagements financiers reçus ou donnés hors opérations de crédit bail au
31 décembre 2008**

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
*Avals et cautions	4 084 470,00	6 740 438,00
- CAUTIONS BANCAIRES	4 084 470,00	6 740 438,00
*Autres engagements donnés	5 061 277,13	4 348 038,00
- Autres cautions	12 700 000 £	12 700 000 £
- Crédit d'enlèvement		
- Saisie arrêt	352 030,13	
- Engagement prime de départ à la retraite	4 709 247,00	4 348 038,00
TOTAL (1)	9 145 747,13	11 088 476,00
(1) dont engagements à l'égard d'entreprise liées	12 700 000 £	12 700 000 £
ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
*Avals et cautions		
*Autres engagements reçus		
TOTAL		

Tableau des biens en crédit bail au 31 décembre 2009

RUBRIQUE	DATE DE LA PREMIERE ECHEANCE	DUREE DU CONTRAT EN MOIS	VALEUR ESTIMEE DU BIEN A LA DATE DU CONTRAT	DUREE THEORIQUE D'AMORTISSEMENT DU BIEN	CUMUL D'EXERCICE PRECEDENTS DES REDEVANCES	MONTANT DES REDEVANCES D'EXERCICE	REDEVANCES RESTANT A PAYER		PRIX D'ACHAT RESIDUEL EN FIN DE CONTRAT
							A MOINS D'UN AN	A PLUS D'UN AN	
			NEANT			-			

Tableau des biens en crédit bail au 31 décembre 2008

RUBRIQUE	DATE DE LA PREMIERE ECHEANCE	DUREE DU CONTRAT EN MOIS	VALEUR ESTIMEE DU BIEN A LA DATE DU CONTRAT	DUREE THEORIQUE D'AMORTISSEMENT DU BIEN	CUMUL D'EXERCICE PRECEDENTS DES REDEVANCES	MONTANT DES REDEVANCES D'EXERCICE	REDEVANCES RESTANT A PAYER		PRIX D'ACHAT RESIDUEL EN FIN DE CONTRAT
							A MOINS D'UN AN	A PLUS D'UN AN	
			NEANT						

**Tableau d'affectation des résultats intervenue au cours des exercices au 31 décembre
2009**

	MONTANT		MONTANT
<u>A. ORIGINE DES RESULTATS</u>		<u>B. AFFECTATION DES RESULTATS</u>	
(décision de l'AGO du 05 mai 2009)		* Réserve légale	7 680 871,23
Résultat net en instance d'affectation	388 918 809,87	* Réserve Générale	200 000 000,00
Report à nouveau	6 353 999,30	* Réserve d'investissement	6 000 000,00
		* dividendes	165 200 000,00
		* Report à nouveau	16 391 937,94
T O T A L	395 272 809,17	T O T A L	395 272 809,17

**Tableau d'affectation des résultats intervenue au cours des exercices au 31 décembre
2008**

	MONTANT		MONTANT
<u>A. ORIGINE DES RESULTATS</u>		<u>B. AFFECTATION DES RESULTATS</u>	
(décision de l'AGO du 24.04.2008)		* Réserve légale	15 919 128,77
Résultat net en instance d'affectation	318 382 575,43	* Réserve Générale	200 000 000,00
Report à nouveau	45 490 552,64	* Réserve d'investissement	
		* dividendes	141 600 000,00
		* Report à nouveau	6 353 999,30
T O T A L	363 873 128,07	T O T A L	363 873 128,07

Datations et événements postérieurs au 31 décembre 2009

I - DATATION

- Date de clôture (1) 31 décembre

- Date d'établissement des états de synthèse (2) Délai réglementaire de trois mois, soit du 1er janvier au 31 mars

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

II - EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ere COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

DATES	INDICATION DES EVENEMENTS
	- Favorables NEANT
	- Défavorables NEANT

Datations et événements postérieurs au 31 décembre 2008

I - DATATION

- Date de clôture (1) 31 décembre

- Date d'établissement des états de synthèse (2) Délai réglementaire de trois mois, soit du 1er janvier au 31 mars

(1) Justification en cas de changement de la date du clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

II - EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ere COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

DATES	INDICATION DES EVENEMENTS
	- Favorables NEANT
	- Défavorables NEANT

b- Etats de synthèse consolidés du groupe Auto Hall relatifs aux exercices 2008 et 2009

Bilan consolidé (IFRS) au 31 décembre 2009

ACTIF	31-déc-09	31-déc-08
Immobilisations incorporelles	140 000,00	140 000,00
Immobilisations corporelles	275 398 310,27	232 057 383,80
Titres de participation non consolidés	215 390,00	215 390,00
Autres immobilisations financières	45 815,00	45 815,00
Impôts différés Actif non courants	10 546 510,00	6 927 190,00
Actifs non courants	286 346 025,27	239 385 778,80
Stocks	1 136 560 256,92	1 521 875 374,87
Comptes Clients	628 778 010,28	615 362 488,66
Autres créances d'exploitation	214 722 118,02	188 981 933,22
Trésorerie et équivalents de trésorerie	109 032 915,51	74 549 724,83
Actifs courants	2 089 093 300,73	2 400 769 521,58
Total Actif	2 375 439 326,00	2 640 155 300,38
PASSIF	31-déc-09	31-déc-08
Capital social	472 000 000,00	472 000 000,00
Réserves consolidées	941 632 258,54	669 392 690,41
Résultats consolidés de l'exercice	207 503 749,02	437 777 175,19
<i>Capitaux propres part groupe</i>	<i>1 621 136 007,56</i>	<i>1 579 169 865,60</i>
Intérêts minoritaires		
<i>Capitaux propres</i>	<i>1 621 136 007,56</i>	<i>1 579 169 865,60</i>
Autres passifs non courants	26 116 716,05	6 270 623,00
Impôts différés non courants	7 976 260,00	6 966 000,00
Passifs non courants	1 655 228 983,61	1 592 406 488,60
Dettes fournisseurs	486 168 799,68	465 174 360,54
Autres passifs courants	92 763 866,80	100 956 543,16
Autres passifs financiers à court terme	141 277 675,91	481 617 908,08
Passifs courants	720 210 342,39	1 047 748 811,78
Total Passif	2 375 439 326,00	2 640 155 300,38

Bilan consolidé au 31 décembre 2008

En dirhams

ACTIF	31-DÉC.-08	31-DÉC.-07
Immobilisations incorporelles	140 000,00	140 000,00
Immobilisations corporelles	232 057 383,80	202 882 904,21
Titres de participation non consolidés	215 390,00	214 490,00
Autres immobilisations financières	45 815,00	28 415,00
Impôts différés Actif non courants	6 927 190,00	6 053 490,00

ACTIFS NON COURANTS	239 385 778,80	209 319 299,21
Stocks	1 521 875 374,87	781 336 716,08
Comptes Clients	615 362 488,66	451 861 494,71
Autres créances d'exploitation	188 981 933,22	99 161 179,55
Trésorerie et équivalents de trésorerie	74 549 724,83	291 230 856,75
ACTIFS COURANTS	2 400 769 521,58	1 623 590 247,09
TOTAL ACTIF	2 640 155 300,38	1 832 909 546,30

En dirhams

PASSIF	31-DÉC.-08	31-DÉC.-07
Capital social	472 000 000,00	238 000 000,00
Réserves consolidées	669 392 690,41	645 216 129,92
Résultats consolidés de l'exercice	437 777 175,19	403 429 190,27
Capitaux propres part groupe	1 579 169 865,60	1 284 645 320,19
Intérêts minoritaires		
Capitaux propres	1 579 169 865,60	1 284 645 320,19
Autres passifs non courants	6 270 623,00	5 762 005,00
Impôts différés non courants	6 968 000,00	4 694 060,00
PASSIFS NON COURANTS	1 592 406 488,60	1 296 101 385,19
Dettes fournisseurs	465 174 360,54	383 948 619,60
Autres passifs courants	100 956 543,16	153 859 541,51
Autres passifs financiers à court terme	481 817 908,08	
PASSIFS COURANTS	1 047 748 811,78	537 808 161,11
TOTAL PASSIF	2 640 155 300,38	1 832 909 546,30

Compte de produits et de charges consolidé (IFRS) au 31 décembre 2009

	31-déc-09	31-déc-08
Chiffre d'affaires	2 913 178 125,93	3 341 405 324,86
Coût des biens vendus	2 346 350 224,78	2 447 912 494,78
Charges externes	73 113 371,57	75 981 738,83
Charges de personnel	132 599 448,81	130 054 055,70
Impôts et taxes	8 064 246,17	6 592 920,55
Dotations d'exploitations	37 198 182,09	27 747 286,27
Reprises d'exploitations	4 437 862,19	4 616 812,17
Autres produits	3 741 619,56	4 674 884,76
Autres charges	12 554 320,21	16 972 056,97
RESULTAT OPERATIONNEL	311 477 814,05	645 436 468,69
Produits financiers	28 311 988,42	37 861 637,69
Charges financières	37 169 353,45	56 661 931,19
RESULTAT FINANCIER	-8 857 365,03	-18 800 293,50
Charges d'impôt	95 116 700,00	188 859 000,00
RESULTAT NET CONSOLIDE	207 503 749,02	437 777 175,19
RESULTAT PAR ACTION	4,40	9,27
RESULTAT DILUE PAR ACTION	4,40	9,27

Compte de produits et de charges consolidé au 31 décembre 2008

	31-DÉC.-08	31-DÉC.-07
		En dirhams
Chiffre d'affaires	3 341 405 324,88	2 694 644 005,54
Coût des biens vendus	2 447 912 494,78	1 924 868 325,18
Charges externes	75 981 738,83	57 502 657,19
Charges de personnel	130 054 055,70	111 899 985,24
Impôts et taxes	6 582 920,55	4 464 861,04
Dotations d'exploitations	27 747 286,27	21 442 135,69
Reprises d'exploitations	4 616 812,17	2 057 233,28
Autres produits	4 674 864,78	3 984 748,58
Autres charges	16 972 056,97	9 793 809,36
RÉSULTAT OPERATIONNEL	645 436 468,69	570 716 213,68
Produits financiers	37 861 637,69	32 280 591,13
Charges financières	56 861 931,19	6 821 310,54
Résultat financier	-18 800 293,50	23 659 280,59
Charges d'impôt	188 859 000,00	190 946 304,00
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	437 777 175,19	403 429 190,27
RÉSULTAT PAR ACTION	9,27	8,55
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	9,27	8,55

* Résultats réajustés en tenant compte des diverses modifications de capital social (doublement et réduction de la valeur nominale de l'action)